



## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

# Plus d'une centaine d'ONG interpellent les institutions de la République



La société civile de la RDC a adressé, le 11 décembre, un message fort au gouvernement, à la Cénico ainsi qu'au Parlement intitulé « L'avenir de la démocratie mis en danger en RDC », en marge du 69e anniversaire de la Journée internationale des

droits de l'Homme. Les signataires ont relevé une tentative de dérive qui s'observerait dans le pays et décelé la persistance des violations massives des droits humains. Tout en dénonçant des violations « graves » de ces droits humains

sur toute l'étendue du pays, ces ONG ont demandé au gouvernement et au pouvoir judiciaire de mener des enquêtes indépendantes et crédibles pour traduire en justice les auteurs de ces dérives et prendre en charge les victimes. [Page 3](#)

## PRESSIION SUPPLÉMENTAIRE SUR LA « KABILIE »

# Des sons de cloche tous les jeudis dans les églises catholiques



Les évêques catholiques membres de la Cénico

Après l'appel de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénico) aux Congolais à se prendre en charge, le Collège des curés de l'Archidiocèse de Kinshasa vient d'appeler à son tour les fidèles catholiques à se mobiliser et à accompagner sa nouvelle stratégie d'action contre le pouvoir. Celle-ci consiste en la récitation chaque jour après la messe du ma-

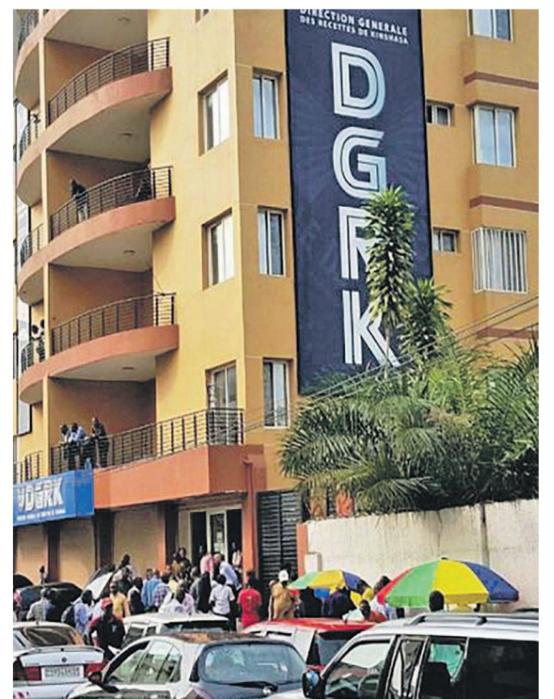
tin de la prière pour la nation précédée de la lecture de l'extrait du message de la Cénico. Cerise sur le gâteau : tous les jeudis à 21 heures, les cloches des églises vont sonner. Tel est le mode opératoire de cette stratégie divulgué dans un message publié mercredi sur la page Facebook de l'épiscopat catholique. [Page 5](#)

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

# Cinq hauts cadres de l'État dans les filets de Luzolo Bambi

Ils sont aux arrêts depuis le 12 décembre sur instruction du conseiller spécial du chef de l'État en matière de bonne gouvernance, lutte contre la corruption, financement du terrorisme et blanchiment des capitaux qui porte à leur charge différents griefs.

Le Directeur général de la Direction générale des recettes de Kinshasa et son adjoint sont suspectés de détournement des deniers publics. Le secrétaire général de l'Urbanisme et de l'habitat et le conservateur des titres immobiliers de la Gombe sont poursuivis pour spoliation d'immeubles de l'État. Un responsable de l'Agence congolaise des grands travaux est également visé. [Page 4](#)



Nouveau bâtiment de la DGRK à Kinshasa

## CSAC

# Publication d'une étude sur la situation des enfants dans les medias

En partenariat avec l'Unicef, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) a rendu publiques les conclusions d'une étude de monitoring sur la situation des enfants dans les médias intitulé « *Monitoring et analyse générale des mots-clés et du ton utilisé sur la situation de l'enfant dans les médias opérant à Kinshasa* ».



Des enfants congolais

L'objectif de l'étude est d'apprécier le comportement des médias sur le traitement des informations des cinquante mots-clés et sur les sujets relatifs à l'enfant. Ce monitoring a été mené durant dix jours, soit du 12 au 21 juillet 2017 par les experts et analystes du CSAC. [Page 2](#)

## ÉDITORIAL

## Economie verte

La cause est entendue : plus le temps passera désormais plus les humains se préoccupent de protéger leur environnement et donc de privilégier l'« économie verte » qui seule peut leur permettre de lutter efficacement contre le dérèglement climatique. Telle est la conclusion qui ressort des débats publics et privés ayant marqué, à Paris, la semaine exceptionnelle à tous égards dont nous vivons aujourd'hui et demain les dernières heures.

Dans la foulée, en effet, du « One Planet Summit » qui réunissait des centaines de personnalités venues du monde entier – hommes d'Etat, diplomates, financiers, entrepreneurs, chercheurs, écrivains, philosophes... – c'est un « think tank » planétaire qui s'est constitué en marge des débats officiels. Un cercle de réflexion à l'échelle mondiale dont on peut être certain que surgiront à brève échéance de très nombreux projets visant à protéger la nature dont dépend la survie de l'espèce à laquelle nous appartenons.

Aux nations comme la nôtre qui ont la chance de disposer de vastes espaces terrestres et aquatiques que la suractivité humaine n'a pas encore détruits ou endommagés, le mouvement qui se dessine offre la chance de franchir une étape décisive dans la mise en place de l'« économie verte » dont surgira à très court terme la véritable émergence. Si nous sommes capables de faire valoir le capital encore inviolé dont nous avons hérité des générations précédentes, le Congo, notre Congo, deviendra, en dépit de sa modeste dimension, l'un des pays africains les plus dynamiques et aussi les plus respectés du continent.

Qu'il nous soit donc permis de dire ici et maintenant que les autorités publiques du Congo, mais aussi la société civile devraient se préoccuper sans plus tarder de mettre en place un véritable lobbying fondé sur le rôle que notre pays joue déjà et jouera plus encore demain dans la protection de la nature, dans le développement de l'économie verte, dans la préservation des forêts, dans la recherche d'activités respectueuses de l'environnement. Ce qu'a démontré, en effet, la semaine qui s'achève à Paris c'est bien que des sommes d'argent considérables sont aujourd'hui disponibles à l'échelle du globe pour sauver l'humanité du désastre qui la guette. Présenter, expliquer, prouver que le Congo est bien à l'avant-garde de ce mouvement ne peut avoir que des retombées positives à très court terme.

Les Dépêches de Brazzaville

## MÉDIAS

## Publication d'une étude sur le traitement des sujets au profit des enfants

En partenariat avec l'Unicef, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) a rendu publiques les conclusions d'une étude de monitoring sur la situation des enfants dans les médias, menée du 12 au 21 juillet 2017 à Kinshasa.

Intitulée «Monitoring et analyse générale des mots-clés et du ton utilisé sur la situation de l'enfant dans les médias opérant à Kinshasa», l'étude avait pour objectif d'apprécier le comportement des médias sur le traitement des informations des cinquante mots-clés et sur les sujets relatifs à l'enfant. Ce monitoring a été mené par les experts et analystes du CSAC.

Au total six médias audiovisuels dont trois radios et trois médias en ligne ainsi que trois magazines spécialisés sur la question de l'enfant ont été concernés par cette étude menée par des experts et analystes du CSAC. Il était question de voir comment les médias Kinnois, que l'Unicef sert toujours de sources d'informations, se comportent face à l'enfant, comment ces médias se sont intéressés à la question des enfants, quel type de traitement a prévalu et quel est le genre le plus utilisé à travers toutes ces publications. Cette étude révèle que sur les cinquante-huit éléments utilisés par les médias pendant la période sous examen, vingt et un ont eu comme source d'information l'Unicef. Soit un taux de 36%. Le total de ces vingt et un éléments a été réparti de la manière suivante : 48% pour les télévisions, 19% pour les radios, 29% pour la presse en ligne, 5% pour la presse écrite et 0% pour les émissions spécialisées. « Ce qui revient à dire que dans les magazines et interview réalisés par les chaînes de télévisions,



Les médias invités à s'intéresser davantage aux questions de l'enfant

dans aucun élément l'Unicef n'a été pris comme source de l'information », indique l'étude.

Selon la vice-présidente de la sous-commission contrôle des médias, Maguy Kinkela, le monitoring est arrivé aux résultats selon lesquels, dans la période sous examen, vingt-six mots-clés ont été utilisés sur les cinquante. Soit un taux d'apparition de 52%, représentant vingt-six mots-clés utilisés sur les cinquante répertoires. Il nous revient de cette étude que le ton utilisé dans la période concernée renseigne que les médias ont traité positivement l'information sur l'Unicef, avec un taux de l'ordre de 51% contre 44% du ton neutre et 4% du ton négatif.

Pour ce qui est du nombre d'éléments, cinquante-huit ont été utilisés. En ce qui est du numérique, les télévisions ont utilisé seize éléments, les radios dix-sept, la presse en ligne neuf, la presse écrite douze et quatre éléments pour les émissions spécialisées, soit une moyenne de onze éléments par média. Le reportage, révèle l'étude, a été le type de traitement de l'information sur l'Unicef le plus utilisé. Quarante-huit éléments sur cinquante-huit utilisés qui représentent un taux de 83%. En

deuxième position se trouvent les magazines avec cinq éléments, suivis des rêves quatre éléments et de l'interview avec un élément. Recommandations

Pour améliorer le travail des médias sur le traitement de l'information sur la situation de l'enfant, cette étude formule des recommandations notamment à l'Unicef d'organiser de formations avec les journalistes pour les conscientiser à la prise en compte des informations sur les enfants et les mots-clés, de faciliter le titre de voyage aux journalistes pour leur permettre de découvrir les autres réalités dans certains coins du pays, de mettre à la disposition des journalistes les informations sur la situation des enfants. Pour leur part, les médias sont invités à ouvrir une rubrique consacrée à l'enfant et produire des émissions éducatives sur les maladies liées à l'enfant, faire participer l'enfant dans la production médiatique. Quant au CSAC, en tant qu'organe de régulation des médias, il a été appelé au respect strict de règles d'éthique et de déontologie professionnelle pour rendre publics les différents rapports ou études réalisées.

Aline Nzuzi

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-**  
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :  
Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions :  
Clotilde Ibara  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Christian Brice Elion  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou  
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
ÉDITION DU SAMEDI :  
Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila  
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi  
Chef de section électricité et froid :  
Siméon Ntsayouolo  
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia  
Assistante : Sylvia Addhas  
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)  
Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :  
Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## VICTOIRE CONTRE L'IMPUNITÉ

## Des violeurs d'enfants condamnés à perpétuité

**Parties civiles et ONG ont revendiqué, le 13 décembre, une victoire historique contre l'impunité des crimes sexuels en zone de conflit avec la condamnation à perpétuité de onze miliciens jugés pour des viols massifs sur des enfants en République démocratique du Congo (RDC), des faits qualifiés de «crime contre l'humanité».**

Sur place, des applaudissements et des cris de soulagement ont salué l'annonce du verdict dans une salle d'audience pleine à craquer devant une juridiction militaire près de Bukavu, dans le Sud-Kivu (est de la RDC), région en proie à la violence des groupes armés depuis plus de vingt ans. Parmi les condamnés figure un notable, Frédéric Batumike, 62 ans, ancien député provincial et chef présumé de la milice Djeshi ya Yesu (Armée de Jésus).

M. Batumike et ses coaccusés ont été «condamnés à la prison à perpétuité pour crime

contre l'humanité par viol et par meurtre» pour des viols de fillettes âgées de 18 mois à 12 ans à Kavumu, entre 2013 et 2016. «Au moins deux enfants sont morts», selon la Mission des Nations unies au Congo (Monusco). Pour le tribunal, les viols des fillettes ont été commis dans le cadre de «pratiques fétichistes» visant à assurer l'invulnérabilité des miliciens contre les balles en prévision de leurs attaques menées contre les positions de l'armée congolaise. Le procès a suscité des réactions bien au-delà des frontières du Kivu où les violences entre 1997 et 2003 ont tué plusieurs centaines de milliers de personnes, et où les femmes ont été victimes de viols massifs.

«La décision d'aujourd'hui marque une étape importante pour la justice, la reddition des comptes et le respect de l'État de droit en RDC», a commenté l'ambassade des États-Unis à Kinshasa sur son compte Twitter. Le verdict a fait le bonheur des parties civiles et des ONG

qui luttent contre l'impunité des crimes sexuels en RDC. «Il y a quelques années, un tel procès aurait été inimaginable», s'était félicité l'ONG Physicians for Human Rights. «Pendant trop longtemps, les auteurs de viols au Congo ont cru qu'ils étaient invincibles. Lentement des signaux commencent à montrer que l'impunité n'est pas inévitable», selon l'ONG.

La décision est «historique», se réjouit pour sa part l'ONG Trial international, basée à Genève, qui a soutenu l'organisation de ce procès. «C'est la première fois en RDC qu'un politicien en poste est reconnu coupable, en tant que supérieur hiérarchique, des crimes commis par lui-même et la milice qu'il contrôlait et finançait», a déclaré à l'AFP son responsable pour la RDC, Elsa Taquet.

## Purger sa peine ailleurs

Ce procès hors normes a tout de même eu lieu dans des conditions particulières. Une douzaine de parents ont témoigné

en se cachant de la tête au pied, en restant derrière un rideau et en déguisant leur voix par peur des représailles. Batumike devrait «purger sa peine ailleurs» en RDC par crainte des évasions courantes dans les prisons du Kivu, a estimé un responsable de la société civile locale. Le travail de la justice a été salutaire, a dit à l'AFP Augustin Bakamarhe, un habitant de Kavumu qui ne voulait pas manquer de vivre ce moment. «Depuis l'emprisonnement de Batumike, nous avons recouvré la stabilité et 2017 se termine sans qu'un cas de viol ne soit signalé ici», s'est-il réjoui.

La défense de M. Batumike a estimé que le procès avait été émaillé «d'irrégularités». «Nous allons faire appel devant la Haute cour militaire», a déclaré à l'AFP son porte-parole, Me Aimé Ngandu. M. Batumike avait demandé la récusation des juges et obtenu une suspension de ce procès commencé début novembre. Deux autres accusés ont été condamnés à une année

de prison tandis que les cinq autres prévenus ont été acquittés. Outre les crimes de viols, les miliciens ont été condamnés pour leur «participation à un mouvement insurrectionnel» et le «meurtre» d'individus qui avaient dénoncé leurs exactions, a précisé le tribunal militaire.

Le tribunal a, par ailleurs, ordonné un paiement d'une importante somme en guise de dommages et intérêts pour les victimes de viols et de meurtres. Des dizaines des groupes armés locaux et étrangers s'affrontent dans l'est de la RDC sur la base des différends ethniques ou pour le contrôle des ressources naturelles dont regorge la région. En décembre 2014, la condamnation du colonel Bedi Mobuli Engangela, un officier supérieur de l'armée congolaise pour crime contre l'humanité par viol, notamment dans le Sud-Kivu, avait également été saluée par les défenseurs des droits de l'homme.

AFP

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

## Un message de la société civile interpelle le gouvernement

**Intitulé «L'avenir de la démocratie mis en danger en RDC», le texte a été signé par plus de 151 ONG et lu, le 11 décembre à Kinshasa, par Me Irène Esambo, au siège de la Voix des sans-voix, dans la commune de Kasa-Vubu, en présence de plusieurs activistes de droits de l'homme.**

La société civile rappelle, dans son message, que la République démocratique du Congo (RDC) siège au Conseil des droits de l'homme des Nations unies et que l'un de ses ressortissants est désigné commissaire à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, avec mandat de rapporteur spécial sur les questions des défenseurs des droits de l'homme en Afrique. Cependant, elle a relevé une dérive qui s'observerait dans le pays par la persistance des violations massives des droits humains. Ce qui l'a conduit à responsabiliser les institutions de la République et à s'adresser particulièrement au gouvernement, à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) ainsi qu'au Parlement. Dénonçant des violations «graves» des droits humains sur toute l'étendue du pays, les ONG ont demandé au gouvernement et au pouvoir judiciaire de mener des enquêtes indépendantes et crédibles pour traduire en justice les auteurs des dérives décriées et prendre en charge les victimes. S'agissant du processus électoral



Des manifestants lors d'une marche à Kinshasa

et des acquis démocratiques, ces organisations attendent du Parlement et du gouvernement l'adoption du projet de révision de la loi électorale, en écartant les dispositions relatives au seuil de représentativité, à l'augmentation de la caution et à l'introduction de la machine à voter. Ces institutions de la République sont également exhortées à ne pas voter les réformes qui remettent en cause les acquis d'un État de droit démocratique consacrés par la Constitution du 18 février 2006. La Céni est, de son côté, appelée à faire preuve d'indépendance et de transparence dans la gestion des fonds alloués au processus électoral, en priorisant les opérations électorales.

## La persistance des violations massives des droits humains

Les ONG de droits de l'homme ont dit constater la persistance des violations massives des droits

humains caractérisées par des attaques contre la population civile, les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes, des meurtres et assassinats ciblés, des disparitions forcées, des violences sexuelles, des arrestations et détentions arbitraires, des actes de torture, etc. Elles ont également fait mention de la dégradation des conditions de vie et la paupérisation de la population, du retard dans l'organisation des élections en violation de la Constitution, du dysfonctionnement du pouvoir judiciaire, de l'interdiction illégale de l'exercice de la liberté de manifestation et des réunions publiques. Pour la société civile, ce sont tous ces éléments relevés qui motivent sa crainte, redoutant que la dégradation de la situation des droits humains et libertés fondamentales ne s'inscrive dans une politique délibérée visant à instaurer un régime antidémocratique.

Lucien Dianzenza

## KENGO WA DONDO

## «Le seuil de représentativité devrait faire l'objet d'un consensus»

**La question contenue dans le projet de loi modifiant et complétant la loi n° 06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines et locales, sous examen au Sénat, continue à être au centre du débat.**

Alors que le projet de loi que-rellé a été renvoyé à la Commission politique, administrative et juridique (PAJ) de la chambre haute, certaines de ses dispositions continuent à faire l'objet d'une vive controverse à l'instar du seuil d'éligibilité mais aussi de la caution à payer par les candidats aux scrutins. S'il est vrai que les réformes introduites visent à consolider la jeune démocratie congolaise, à en croire le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur, il est tout aussi vrai que le consensus est requis pour les deux questions précitées, au nom de la cohésion nationale. Une réalité qu'a reconnue le président du Sénat lors de la plénière du 14 décembre. Il a plaidé pour qu'un consensus politique soit dégagé avant l'adoption de ce texte de loi et son envoi au chef de l'État pour promulgation. Léon Kengo Wa Dondo a proposé que la disposition du seuil soit renvoyée au prochain processus électoral ou que ce seuil soit ramené à un pourcentage raisonnable mais au niveau de la seule circonscription. Rappelons que le texte envoyé au Sénat a fixé le seuil de représentativité des partis et regroupements

politiques aux élections à 1% pour les législatives, 3% pour les provinciales et 10% pour les municipales et locales. Quant à la caution, Kengo wa Dondo a proposé qu'elle soit «progressive».

Devant les contradictions qui émaillent la compréhension des



Léon Kengo Wa Dondo

uns et des autres au sujet des dispositions querellées, le président du Sénat a sollicité des experts de la commission PAJ, la réécriture si possible des articles à problème dans une approche consensuelle. Il est à noter qu'après toilettage à la commission PAJ, le projet de loi électorale sera examiné article par article par les sénateurs. Après son adoption à la chambre haute, il sera envoyé dans une commission mixte paritaire Assemblée nationale-Sénat afin d'harmoniser les vues. Tout est censé se terminer ce 15 décembre qui marque la fin officielle de la session parlementaire de septembre.

Alain Diasso

## RDC

# Quatre noyades dans l'attaque d'une milice

Quatre personnes ont trouvé la mort dans l'eau en fuyant l'attaque d'une milice contre une zone minière du nord-est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris, le 13 décembre, de source civile et officielle.

Les victimes sont mortes dans la rivière Ituri en voulant fuir, le 9 décembre, dans la province de l'Ituri, selon l'ONG Convention pour le développement des peuples forestiers. Une information confirmée par un responsable local, Idris Koma Kokodila. On est également sans nouvelles, depuis le même jour, de quarante-six autres personnes qui pourraient avoir été enlevées par la milice et utilisées pour le transport de charges, ont ajouté ces sources à propos de l'incident survenu dans une zone éloignée, à 180 km au nord du chef-lieu provincial, Bunia. Des dizaines de groupes armés, se battant pour la défense de communautés mais aussi pour le contrôle de trafics, sont actifs dans l'est de la RDC, en Ituri et dans le Nord et le Sud Kivu.

AFP

## SANTÉ

# Choléra, une endémie en RDC

La situation sanitaire durant cette année qui va bientôt s'achever a été très préoccupante pour le pays, les maladies jadis maîtrisées ayant refait surface causant de nombreux décès. La détérioration du système sanitaire et la non-observance de certaines règles d'hygiène sont notamment des facteurs qui ont contribué à l'émergence de ces maladies.

Le choléra reste en tête d'affiche de toutes les maladies. Dite maladie des mains sales, elle est devenue presque une endémie dans certaines provinces. L'année en cours, le Programme national de lutte contre le choléra et les maladies diarrhéiques a noté une augmentation des cas de choléra au niveau national en raison de la détection de cas suspects et de décès dans des provinces n'ayant pas été touchées par cette maladie les années antérieures. De janvier au 12 novembre, révèle le Programme national de lutte contre le choléra et les maladies diarrhéiques, la RDC a déjà rapporté 45 853 cas et 918 décès dans vingt-deux provinces sur les vingt-six que compte le pays et dans deux cent onze zones de santé sur les cinq cent quinze.

De toutes les provinces touchées par le choléra, la région du Grand Kasai est la plus affectée. Deux provinces ont notifié plus de cas par rapport aux autres de cet espace. Il s'agit du Kasai et de la Lomami. « Ces deux provinces ont enregistré cinq cent quatre-vingt-dix-huit cas suspects et quarante-cinq décès ; soit 30% de l'ensemble des cas suspects et 63% de décès notifiés à travers le pays à la 44e semaine », fait savoir le Programme national de lutte contre



Patients dans le centre de traitement du choléra MSF à Kimpese

le choléra et les maladies diarrhéiques. Dans les zones de santé de Ngandajika et de Kalambayi, dans la province de la Lomami, des flambées épidémiques ont été signalées. Cette province est la plus touchée dans ses quatre zones de santé, à savoir de Kandakanda avec quatre-vingt-neuf cas et deux décès, Kalambayi avec cent quatre-vingt-trois cas et deux décès, Ngandajika avec deux cent vingt-six cas et trente-six décès. La zone de santé de Mulumba dans la Lomami a rapporté quatre cas avec deux décès.

Un deuxième plan de riposte face à la persistance de l'épidémie, le gouverne-

ment congolais a élaboré un deuxième plan de riposte. Ce plan, présenté aux partenaires par le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, est plus axé sur le Kasai, l'épicentre de la maladie. Il met également l'accent sur des activités dans les provinces anciennement touchées ainsi que la prévention de la diffusion et de l'amplification des épidémies dans les grandes villes qui représentent près de 30% de la population congolaise. Toutefois, la mise en exécution de ce plan exige la mobilisation des fonds estimés à huit millions de dollars américains.

Aline Nzuzi

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

# Cinq hauts cadres de l'État dans les filets de Luzolo Bambi

Les accusés sont aux arrêts depuis le 12 décembre sur instruction du conseiller spécial du chef de l'État en matière de bonne gouvernance, lutte contre la corruption, financement du terrorisme et blanchiment des capitaux qui porte à leur charge différents griefs.

Longtemps accusé d'indolence au regard de sa mission de contrôle et de dénonciation des faits de mégestion, le conseiller spécial du chef de l'État en matière de bonne gouvernance, lutte contre la corruption, le financement du terrorisme et le blanchiment des capitaux, dont les initiatives antérieures ont été étouffées dans l'œuf, a décidé cette fois-ci de rabattre le caquet à ses détracteurs à travers des actions dignes d'éloges. Si hier ses prérogatives étaient mises à rude épreuve du fait de nombreuses interférences qui annihilèrent ses actions, cette fois-ci, Luzolo Bambi paraît avoir le champ libre pour frapper.

C'est dans ce contexte qu'il faut insérer l'arrestation, le 12 décembre, sous ses ordres, de quelques hauts cadres de l'État. À leur charge, des faits de détournement et de corruption. Jamais pareil épilogue n'était envisageable dans un passé récent. On se souvient de diverses dénonciations similaires portées à la connaissance du grand public qui n'ont pas été suivies d'effets au niveau de la justice. C'est notamment le cas de l'enquête initiée auprès des banques membres de l'Association

congolaise des banques. La justice ne s'est jamais impliquée dans ce dossier en appui au conseiller spécial dont les services avaient du mal à mener à bien leur enquête pour des raisons d'obstruction.

Pour le cas d'espèce, plusieurs griefs sont mis à charge des personnes arrêtées. Les responsables de la Direction générale des recettes de Kinshasa, en l'occurrence le directeur général et son adjoint, sont suspectés de détournement des deniers publics. Le secrétaire général de l'Urbanisme et de l'habitat ainsi que le conservateur des titres immobiliers de la Gombe sont, quant à eux, poursuivis pour spoliation et vente au rabais des immeubles de l'État dont celui de l'UAC. Quant au dirigeant de l'Agence congolaise des grands travaux auprès de la société Zénit, il devra répondre notamment de la non-exécution des travaux et du détournement des fonds destinés à la construction des passerelles sur le boulevard Lumumba, précisément le prolongement de l'aéroport international de Ndjili à Kinshasa-Est. Pour rappel, le conseiller spécial en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, selon l'ordonnance présidentielle le nommant, a pour mission de dénoncer au parquet les faits punissables portés à sa connaissance aux fins d'enquêtes approfondies et éventuellement de mise en détention des suspects.

Alain Diasso

## CASQUES BLEUS TUÉS EN RDC

# La Tanzanie appelle à une enquête de l'ONU



Des Casques bleus lors d'une patrouille à Kinshasa

Le Premier ministre tanzanien, Kassim Majaliwa, a appelé le 14 décembre à une enquête de l'ONU sur la mort de quatorze Casques bleus tanzaniens tués une semaine plus tôt, dans une attaque attribuée à des rebelles ougandais dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Cette attaque est la pire subie par une mission des Nations unies depuis la mort de vingt-quatre Casques bleus pakistanais dans la capitale somalienne, Mogadiscio, en juin 1993. «Le gouvernement tanzanien demande aux Nations unies de mener une vraie enquête, fouillée, transparente», a déclaré M. Majaliwa lors d'une cérémonie à Dar es Salaam en l'honneur des soldats tués, dont les corps avaient été rapatriés le 11 décembre. «Nous espérons que les Nations unies feront cela rapidement», a ajouté le Premier ministre, en présence du secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix.

Le chef des armées tanzaniennes, le général Venance Mabeyo, a lui indiqué qu'un soldat tanzanien était toujours porté disparu à la suite de l'attaque, en plus des quatorze tués, et que les quarante-quatre soldats blessés recevaient des soins à Goma (est de la RDC), à Kinshasa et à Kampala. L'attaque sur la base onusienne de Semuliki, dans la province du Nord-Kivu, a eu lieu le 7 décembre à la tombée de la nuit. L'ONU attribue cet assaut à des membres présumés des ADF (Allied Defense Force), des miliciens ougandais musulmans. Les ADF sont un groupe armé ougandais musulman actif dans le Nord-Kivu, un État de la RDC frontalier de l'Ouganda. Ils ne revendiquent pas leurs attaques. Repliés en forêt, les ADF combattent le pouvoir du président ougandais Yoweri Museveni au pouvoir depuis trente et un ans.

AFP

## VODACOM LIGUE 1

## Lupopo et Mazembe s'équivalent, DCMP et RDC s'empoignent

**Zéro but partout, c'est le résultat du derby de Lubumbashi entre le TP Mazembe et le FC Lupopo en cinquième journée de la zone centre sud, et à Kinshasa, DCMP n'a pas enchaîné un deuxième succès d'affilée après sa victoire sur FC Renaissance du Congo, butant sur une belle formation du Racing Club de Kinshasa : un but partout au coup de sifflet final.**

Il n'y a pas eu de perdant le 14 décembre au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, au terme du derby lushois entre le Tout-Puissant Englebert Mazembe et le FC Saint-Eloi Lupopo, en cinquième journée de la zone de développement centre sud du 23e championnat national de football. L'on souligne que cette compétition a très récemment été débaptisée Vodacom Ligue 1. Zéro but partout, c'est le résultat définitif de cette rencontre. Le coach Mihayo Kazembe Pamphile des Corbeaux de l'ex-Katanga a pour cette rencontre titularisé le gardien de but international ivoirien Sylvain Gbohhou et dans le champ Djo Issama, Joël Kimwaki, le Zambien Kabaso Chongo, Arsène Zola, le Zambien Nathan Sinkala, l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé, Miché Mika, le Malien



Vue d'un match entre Mazembe et Lupopo au stade Frédéric-Kibassa de Lubumbashi (Photo d'archives tpmazembe.com)

Adama Traoré, Ben Malango et Chicco Ushindi. Le technicien ivoirien Bruno Bla des Cheminots de Lubumbashi a, pour sa part, placé le gardien de but international rwandais Justin Ndikumana dans les perches. Dans le champ, on a retrouvé Akim Musiela, Exaucia Moanda, Trésor Tshibwabwa, Didier

Kalenga, Robert Wilangi, Alidor Kayembe, Kalassa Assani, Gradi Kyala, Jerry Ekole et Patrick Mpata. Les deux équipes se sont donc tenues en respect au cours de cette partie, étant à forces égales. C'est un bon résultat pour Lupopo qui a très souvent courbé l'échine devant son rival de tous les temps pendant plus

de cinq saisons précédentes. Alors que le derby de Lubumbashi s'est soldé par un résultat de parité, le 13 décembre au stade des Martyrs à Kinshasa pour le compte de la sixième journée de la zone de développement ouest, le Daring Club Motema Pembe n'a pas réussi à battre le Racing Club de Kinsha-

sa. Le duel technico-tactique entre le coach Otis Ngoma Kondi des Immaculés et le technicien Kiki Makengele du RCK n'a pas produit un vainqueur : un but partout. Tout s'est joué en seconde période. Le latéral droit Mukoko Amale a ouvert la marque pour le DCMP à la 61e mn sur un somptueux service du milieu offensif Mbidi Mavuanga. Mais les joueurs de Kiki Makengele (ancien milieu relayeur de V.Club reconverti en entraîneur) ont égalisé par Ntumba Libanza sur balle arrêtée à la 69e mn. DCMP demeure leader au classement avec quatorze points alors que RCK en totalise sept et occupe la quatrième position. Les Immaculés jouent leur prochain match dans deux semaines contre l'AS Dragons/Bilima en 8e journée, pendant que le match contre Shark XI FC (qui s'est retiré du championnat national) prévu pour le 21 décembre ne se jouera pas. RCK affrontera, pour sa part, le FC Renaissance du Congo le 23 décembre au stade des Martyrs. La sixième journée se poursuit ce 15 décembre au stade Tata-Raphaël avec à l'affiche le TP Molunge de Mbandaka contre l'AS Dragons/Bilima.

**Martin Enjimo**

## PRESSION SUPPLÉMENTAIRE SUR LA « KABILIE »

## Des sons de cloche tous les jeudis dans les églises catholiques

**Après l'appel de la Conférence épiscopale nationale Congo (Céncó) aux Congolais à se prendre en charge, le Collège des curés de l'Archidiocèse de Kinshasa demande à son tour aux fidèles catholiques de se mobiliser et d'accompagner sa nouvelle stratégie d'action contre le pouvoir.**

C'est décidément une nouvelle stratégie que vient de trouver l'Église catholique pour mettre une pression supplémentaire sur Joseph Kabila face à sa volonté supposée de se maintenir au pouvoir contre vents et marées. La stratégie est simple. « Chaque jour, après la messe du matin, il est prévu la récitation de la prière pour la nation, précédée de la lecture de l'extrait du message de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) et tous les jeudis à 21 h, les cloches des églises vont sonner ». Tel est le mode opératoire de cette stratégie divulgué dans un message publié le 13 décembre, sur la page Facebook de la Céncó.

Le Collège des curés de l'Archidiocèse de Kinshasa, qui semble porter cette action, entend aller jusqu'au bout de sa logique visant à mettre le pouvoir kabiliste à genoux.

Cette action pacifique demeure illimitée et devra commencer à partir de ce 14 décembre. Ses initiateurs appellent à une forte mobilisation des Congolais de tous les horizons attendant d'eux, durant la bonne quinzaine de minutes que vont retentir les cloches, un accompagnement par toute sorte de clameur et de vacarme. « *Taper sur les casseroles, des coups de sifflets et de vuvuzela, des klaxons, etc.* », précise le message de la Céncó posté sur le Net.

Au-delà de la symbolique, cette action traduit la rupture entre l'Épiscopat catholique qui n'a toujours pas digéré le sort réservé à l'accord du 31 décembre 2016 dont il réclame, du reste, l'application intégrale. Il tient le pouvoir en place pour responsable de la situation politique délétaire que traverse actuellement le pays.

**Alain Diasso**

## EST DE LA RDC

## Des tonnes de produits agricoles pourrissent en forêt

**Avec l'état de dégradation avancée des routes de desserte agricole, les petits producteurs utilisent le bon vieux tracteur pour évacuer plus de deux tonnes par jour, une performance inédite pour la province du Maniema présentée comme le grenier du pays.**

Le tracteur agricole va résoudre un problème qui se pose dans la province du Maniema. Depuis un certain temps, les petits agriculteurs peinent à évacuer leurs productions vers le principal marché de consommation, faute de routes de desserte agricole en bon état. Par conséquent, Kinshasa, sa capitale, a enregistré sa plus forte augmentation des prix en un trimestre. En effet, une denrée alimentaire aussi stratégique que le riz a triplé au cours des trois derniers mois, au grand dam des consommateurs désespérés. Pourtant, cette province est réputée par son vaste réseau fonctionnel jusqu'à une certaine époque. Mais faute d'entretien et avec les dégâts causés par les précipitations dans une région du reste très accidentée, la plupart des routes de desserte agricole sont impraticables. Le drame est que des tonnes de produits champêtres finissent par pourrir

en forêt. À défaut d'une solution durable, les petits agriculteurs optent pour le seul engin capable d'affronter les pistes les plus défoncées : le tracteur. Il est révolu le temps où il fallait transporter les produits vivriers en taxis motos à des prix faramineux. Bien entendu, cet ancien moyen de transport, très inadapté, impactait sur le prix final du marché. Toutefois, il ne s'agit pas, certes, d'un début de mécanisation même si le gouvernement central a bien remis des tracteurs agricoles qui ont été finalement détournés de leur utilisation. Cette question revient souvent dans les discussions entre experts en quête de solutions durables pour revitaliser la production agricole et réaliser le rêve d'autosuffisance alimentaire à l'échelle du pays.

Pour l'heure, les petits agriculteurs préfèrent se cotiser pour acheter le carburant au seul tracteur disponible. Celui-ci appartient à un agriculteur et multiplie la capacité de semences. L'avantage est déjà dans la capacité d'évacuation de l'engin par rapport à un taxi moto. Il y a aussi une réduction notable des frais de transport et une meilleure sécurité des produits évacués. Le tracteur est un don du gouvernement central pour l'aider à cultiver un espace

plus large. L'on s'imagine, d'ailleurs, les retombées possibles d'une généralisation de l'usage des tracteurs agricoles tant dans la distribution que la production. Avec un seul tracteur, il a été possible de transporter plus de deux tonnes jusqu'à Kindu, le principal centre de consommation. Le débat se pose avec acuité d'autant plus que ce tracteur est le seul rescapé dans une province qui a reçu plusieurs de ces engins dans le cadre de la politique gouvernementale de mécanisation de l'agriculture. Des dénonciations ont fait état d'un détournement honteux de l'utilisation de la plupart d'entre eux par des particuliers. Plusieurs tracteurs, au départ coonsacrés à l'agriculture, sont aperçus en train de transporter des briques cuites, des eaux de ménage et d'autres produits non agricoles. Voilà des situations qui appellent à des mesures plus contraignantes pour empêcher que des aventuriers aient accès à des équipements qui boosteront la capacité de production agricole d'une province qui dispose de réelles potentialités dans ce secteur.

**Laurent Essolomwa**

CÉLÉBREZ LA NOUVELLE ANNÉE

AU  
PEFACO HOTEL MAYA MAYA 5\*

31 décembre 2017

PEFACO HOTEL

**DÎNER DE LA SAINT-SYLVESTRE**  
DÎNER AVEC ORCHESTRE · À PARTIR DE 20H30  
DJ · DE MINUIT À 03H

Punchs, boissons locales et petits-fours autour de la piscine

\*\*\*\*\*

Carpaccio de bar, mousse d'aubergines, caviar d'agrumes  
Mille-feuille de Foie gras sur son lit de patate douce

\*\*\*\*\*

Gnochetti verdi (gnocchi vert), crevettes et tomates-cerises  
Yassa typique, riz et attiéké  
Mignon de porc aux lardons  
Purées de carottes, pommes de terre et courgettes

\*\*\*\*\*



Trio de mousse aux couleurs du Congo  
Coupe de Champagne

80 000 FCFA /personne (une bouteille de vin incluse)  
**PROMOTION** la table de 10 personnes à 720 000 FCFA

**2° PRIX**

WEEK-END À OYO  
2 nuits + petits-déjeuners (2 personnes)  
au Pefaco Hotel Maya Maya 5\*  
valeur : 700 000 FCFA

**3° PRIX**

WEEK-END À POINTE-NOIRE  
Vol aller/retour Brazzaville/Pointe Noire  
+ 2 nuits + petits-déjeuners (1 personne)  
à l'hôtel Palm Beach  
valeur : 400 000 FCFA

**TOMBOLA DE LA SAINT-SYLVESTRE**

**1er PRIX**

**VOL ALLER/RETOUR  
BRAZZAVILLE/PARIS**

Offert par la compagnie aérienne Air France  
valeur : 850 000 FCFA

**AIRFRANCE**

Ainsi que pleins de lots surprises (au moins un lot par table)

**4° PRIX**

WEEK-END PEFACO  
2 nuits + petits-déjeuners (2 personnes)  
au Pefaco Hotel Maya Maya 5\*  
valeur : 400 000 FCFA

**5° PRIX**

VOL ALLER/RETOUR  
BRAZZAVILLE/COTONOU  
Offert par la compagnie aérienne TAC  
valeur : 300 000 FCFA

RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE

T. (+242) 056 048 035 | rmaroun@pefacohotels.com

LE BISTRO PARISIEN

CÉLESTIN MOKOKI

## « L'enclavement de la Likouala pénalise énormément la ville d'Impfondo »

Elu récemment maire de la commune d'Impfondo, Célestin Mokoki fait déjà face aux catastrophes naturelles. Dans une interview accordée à la presse, il revient sur l'aide humanitaire apportée par le gouvernement et les Nations unies, évoquant en même temps les difficultés auxquelles sa ville est confrontée.

**Les Dépêches de Brazzaville (LDB) :** Les dernières pluies qui se sont abattues dans le département de la Likouala ont causé d'énormes dégâts matériels, occasionnant environ cinq mille victimes. Plus de deux semaines après, le gouvernement et ses partenaires viennent de vous apporter une assistance humanitaire. Quel sentiment ressentez-vous au moment de recevoir cette donation ?

**Célestin Mokoki (C M) :** D'abord, permettez-moi de remercier les services publics et le système des Nations unies pour avoir entendu notre cri du cœur. Ils ont volé effectivement à notre secours en nous apportant une aide multiforme sur tous les plans. Nous venons, d'ailleurs, de recevoir un lot de matériel qui nous a permis de lancer les travaux d'assainissement nécessaires à l'aménagement des voies qui permettent d'évacuer les eaux, parce que le problème est celui-là. Nous ne pouvons que nous réjouir, nous sommes



heureux de constater que nous n'avons pas été abandonnés.

**L.D.B. :** Est-ce pour la première fois que votre commune est frappée par ce genre de catastrophe ?

**C.M. :** J'ai passé une bonne partie de mon enfance ici, c'est un phénomène qui est cyclique, il arrive de temps en temps mais très rarement. Quand il arrive, il pleut beaucoup et pendant longtemps; le sol argileux n'arrive pas toujours à absorber immédiatement les eaux qui montent. Nous lançons un appel à la population pour qu'elle ne se considère pas

Le maire d'Impfondo, Célestin Mokoki/Adiac abandonnée. Elle vient, d'ailleurs, de bénéficier de l'assistance de l'Etat et du système des Nations unies. Je l'invite à prendre conscience pour ne pas boucher les canalisations aménagées car celles-ci permettent de drainer les eaux vers les réceptacles.

**L.D.B. :** Outre le problème d'assainissement, quelles sont les autres difficultés auxquelles vous êtes confrontés ?

**C.M. :** Nous sommes confrontés à plusieurs difficultés que l'on observe dans toutes les villes de la République du Congo, notam-

ment l'habitat, l'aménagement des voiries, l'hygiène et naturellement la paupérisation de la population. Nous devons nous attaquer à tous ces problèmes, mais dans le contexte de la crise économique actuelle, c'est difficile. A titre d'exemple, la mairie a dû attendre l'aide des pouvoirs publics, précisément le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité pour obtenir des kits de matériel d'assainissement. Tous ces problèmes sont entiers dans notre commune, évidemment nous ne pouvons que les poser tous les jours. Le règlement de la question des inondations, pour ne prendre que ce cas, exige qu'il y ait un grand canal qui puisse amener les eaux vers un réceptacle se trouvant dans le nord. Cela permettrait à toutes les canalisations de la ville de converger vers ce canal.

**L.D.B.:** L'on a constaté, après votre arrivée à la tête de la mairie d'Impfondo, que le marché a changé d'emplacement. Est-ce une délocalisation ?

**C.M. :** Ce n'est pas une délocalisation permanente du marché, elle est éphémère. En fait, c'est une kermesse que nous avons organisée, parce que ce sont des activités qui sont permises par la loi pour générer les recettes. Comme je viens de vous le dire, la municipalité est démunie et pour mener des travaux d'assainissement, il faut prendre des tâ-

cherons qu'il faudrait rémunérer. Ainsi, nous avons organisé cette activité pour gérer ce genre de problèmes. Nous y sommes pour un mois si les vendeurs le veulent bien.

**L.D.B. :** Impfondo est l'une des premières villes ayant bénéficié de la politique tournante de la municipalisation accélérée. Comment pouvez-vous justifier cet état d'enclavement avancé ?

**C.M. :** Effectivement, le département de la Likouala en général et Impfondo en particulier sont très enclavés. La route Ouesso-Impfondo n'est pas encore complètement construite. Le tronçon Ouesso-Enyellé vient d'être inauguré par le Premier ministre, il reste celui reliant Enyellé à Impfondo. Cet enclavement pénalise énormément la ville d'Impfondo qui a du mal à être ravitaillée et visitée. Nous lançons un cri du cœur et fort heureusement, le Premier ministre a promis de s'y atteler pour qu'une solution soit trouvée à ce grand problème qui nous pénalise énormément. Entre-temps, Impfondo était desservie par la compagnie de transport « Océan du nord » mais du fait de la dégradation du tronçon Dongou-Boyelé, les bus ne circulent plus, alors il faut prendre l'avion qui est coûteux. Cela pèse énormément sur l'activité économique dans le département.

*Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama*

### SANTÉ

## 700 étudiants congolais passent en 4<sup>e</sup> année de médecine à Cuba

La vice-ministre à la Santé de Cuba, Marcia Cobas Ruiz, a indiqué le 13 décembre au ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, que les étudiants congolais composant la première vague rentreront au pays en 2019.



Bruno Jean Richard Itoua s'entretenant avec Marcia Cobas Ruiz/Adiac

« Nous avons abordé des sujets liés à la coopération entre le ministère de la Santé de Cuba et celui de l'Enseignement supérieur du Congo. Nous avons également fait le point d'une formation de plus de 2000 jeunes congolais en médecine à Cuba. Nous sommes déjà à 700 étudiants en 4<sup>e</sup> année de médecine », a déclaré Marcia Cobas Ruiz à la presse.

Selon elle, les étudiants congolais se portent bien, en dépit de quelques exigences, et rentreront bientôt au pays pour rendre service aux Congolais. En effet, la première vague rentrera en 2019. « Nous sommes très contents, parce que nous avons un engagement consistant à former les médecins congolais et avons pleine confiance envers le président Denis Sassou N'Guesso qui nous a confié ces jeunes pour la formation. », a-t-elle poursuivi devant l'ambassadeur de Cuba au Congo, Manuel Serrano Acosta.

Interrogée sur la rumeur faisant état de la fuite de certains étudiants vers d'autres

pays, la vice-ministre de la Santé de Cuba a répondu qu'elle n'était pas informée d'une situation pareille. Marcia Cobas Ruiz reconnaît cependant que des étudiants qui étaient rentrés au pays pour des problèmes de santé sont tous répartis pour Cuba.

Rappelons que dans le cadre de l'accord de partenariat conclu entre les deux pays dans le domaine de formation en médecine, le Congo devrait envoyer plus de 3000 jeunes en formation. Actuellement trois vagues de plus de 2000 jeunes ont été envoyées. La quatrième annoncée en 2016 n'était plus partie à cause, sans nul doute, des problèmes économiques que connaît le pays. Selon des témoignages, en dépit de la prise en charge logistique et nutritionnelle par la partie cubaine, ces étudiants éprouvent de sérieuses difficultés et sont à plus de dix mois d'arriérés de bourses.

*Parfait Wilfried Douniama*

### MIGRANTS

## 15 000 évacuations prévues depuis la Libye d'ici février

La cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a annoncé le 14 décembre que les migrants africains volontaires se trouvant actuellement en Libye pourront être rapatriés dans leurs pays comme convenu par le groupe de travail.

Les évacuations annoncées s'élèveraient à 30 000, depuis le début de l'année, le nombre de personnes bénéficiant d'un « retour volontaire humanitaire d'urgence » depuis la Libye, contre environ 2 700 en 2016, a indiqué Federica Mogherini. Ce nombre atteint l'objectif que s'était fixé le groupe de travail créé fin novembre lors d'un sommet Union européenne (UE)-Union africaine (UA) à Abidjan, en réaction à l'indignation provoquée par les images de médias sur des marchés aux esclaves en Libye. Mais la cheffe de la diplomatie européenne n'a pas caché la difficulté d'accéder à certains centres de détention et à certaines régions de Libye.

Hormis ce rapatriement, les pays membres de l'UE ont promis 40 000 places pour des relocalisations aux migrants qui étaient éligibles à une protection internationale, a rappelé la cheffe de la diplomatie européenne. L'Union vient aussi de mettre 100 millions d'euros supplémentaires à disposition pour continuer ces opérations sur le terrain, menées par

l'Organisation internationale des migrations (OIM) et le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Le directeur général de l'OIM, William Swing, a de son côté salué les progrès faits sur le terrain, et reconnu que le programme de réintégration des migrants rapatriés doit encore être amélioré. « Nous sommes sur le chemin d'une solution », concernant le trafic des migrants, a-t-il déclaré. William Swing a aussi assuré qu'il y a « un bon dialogue » entre son organisation et le gouvernement libyen. « Nous essayons d'encourager les autorités libyennes à convertir les centres de détention en centres de réception ouverts », a-t-il fait savoir.

Selon l'OIM, la plupart des migrants qui ont demandé à bénéficier du programme de retour volontaire de l'organisation proviennent d'Afrique subsaharienne. 4 316 d'entre eux sont originaires du Nigeria, 1588 de Guinée, 1351 de Gambie, 1305 du Mali et 973 du Sénégal. Le groupe de travail sur les migrants est composé de l'UE, de l'UA, de l'OIM et du HCR. Il a été créé en réponse à la situation critique rencontrée par les migrants bloqués en Libye, venus d'Afrique et du Moyen-Orient, et qui tentent à terme de rejoindre l'Europe en traversant la Méditerranée.

*Nestor N'Gampoula*



AIRTEL PARTENAIRE POUR  
LA DEUXIÈME ÉDITION DU  
« GET IN THE RING »



Ce jeudi 30 Novembre 2017, s'est tenue à l'hôtel Radisson Blu, la 2<sup>e</sup> édition du concours « **GET IN THE RING** », destiné à présenter les plans d'affaires pour les Start up de moins de 5ans d'existence.

Airtel Congo, a une fois de plus été au RDV afin de soutenir les jeunes entrepreneurs Congolais auprès de l'Association **IDEE**, présidée par **MR AKIM ADJIBI**, initiateur du projet. La cérémonie de récompense a été rehaussée par la présence du **Directeur Général d'Airtel Congo, Mr Gerard LOKOSSOU** ainsi que par le **Directeur du cabinet du ministère des postes, des télécommunications et de l'économie Numérique, Mr Franck SIOLO**.

Avec 5 start-ups présélectionnées au départ sur la base de critères bien définis au départ, deux (2) Start up ont su se démarquer et vont représenter le Congo à la **Compétition Mondiale des Start up**, une sorte l'olympiade mondiale des Start up, à Lisbonne (Portugal) en 2018) dans deux catégories différentes.

Pour la catégorie Poids Moyen, la **Société TINDA**, défendue par son directeur en la personne de **M. Laud OBAMI WASHINGTON** œuvre pour augmenter le taux de bancarisation des populations défavorisées particulièrement celles qui sont éloignées des centres urbains. La catégorie Poids Léger, a été remportée par la **société Day Entreprise**, représenté par **M. Nary MOUKENGUÉ**, spécialisée dans la distribution des fruits et légumes et le développement des solutions agricoles innovantes. La compétition s'est déroulée sur un ring de boxe, devant le public et un jury de professionnels. L'affrontement n'était pas physique mais intellectuel. Selon un chrono défini, chaque entrepreneur devait défendre son projet avec des arguments convaincants.

Pour **M. Akim ADJIBI**, **Président de l'association Intégration, Diversification Economique et Entrepreneuriat (IDEE)** « après la réussite du concours de Brazzaville et celui du Bénin l'année dernière, on a force donc l'admiration de la fondation qui nous a donné mandat d'organiser le concours dans **10 pays africains**, nous sommes satisfaits du niveau de la compétition ».

Quant à lui, **Mr Gerard LOKOSSOU** s'est dit disposé à accompagner avec sa société, les jeunes Start-Up sur ce chemin de l'excellence professionnel qui permet d'assurer au Congo un événement dans le domaine de l'entrepreneuriat. RDV est pris l'an prochain pour la 3<sup>e</sup>ème Edition.



## BGFIDAY 2017: BRAZZAVILLE & POINTE-NOIRE

Le Groupe BGFIBank, à travers sa Fondation, a institué depuis 2015 le « BGFIDay » qui se tient tous les ans à la mi décembre. Cette journée est axée sur le partage des valeurs et la promotion de la citoyenneté du Groupe dans ses territoires d'implantation.

BGFIDAY par son slogan « Le Collectif au service de l'excellence », est une œuvre permettant de concrétiser notre engagement dans le domaine du développement social en donnant du sens à nos actions. En effet, en tant qu'entreprise citoyenne, BGFIBank a à cœur d'entretenir et de renforcer ses relations avec les communautés, en encourageant l'ensemble de ses collaborateurs à s'engager volontairement, individuellement ou en équipe, afin de mettre à profit leur temps, leurs expériences et leurs compétences au service des dites communautés.

Moments d'engagement et de solidarité, BGFIBank Congo a, pour cette troisième édition du BGFIDAY lancé l'opération « Partageons le sourire » au travers de laquelle son personnel a choisi de rendre visite et passé une journée aux côtés des enfants malades hospitalisés dans les services de Pédiatrie, Néonatalogie et Médecine générale, des hôpitaux de base de Bacongo à Brazzaville et de Tié-Tié à Pointe-Noire, en leur apportant des dons. Des kits composés des vivres, des friandises, des jouets, des articles de premières nécessités pour les enfants hospitalisés et les produits d'entretien pour les deux (02) structures sanitaires.

Véritables moments de partage et d'émotion avec les enfants hospitalisés, pour qui cet élan de solidarité a redonné tant soit peu le sourire, il et a été de même pour les parents, gardes malades et gestionnaires de deux (02) hôpitaux de base, qui ont fortement encourager et remercier la banque pour cet acte noble et louable.



## SANTÉ PUBLIQUE

## « La moitié de l'humanité n'a pas accès aux services de santé essentiels »

Le constat provient du nouveau rapport de la Banque mondiale (BM) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publié le 13 décembre, à l'ouverture du Forum mondial de la couverture sanitaire universelle 2017 à Tokyo, au Japon.

Chaque année, de nombreuses familles sont plongées dans la pauvreté en raison des dépenses de santé qu'elles doivent régler directement. Huit cents millions de personnes consacrent au moins 10% du budget du ménage aux dépenses occasionnées par les soins, pour elles-mêmes, un enfant malade ou un autre membre de la famille. Le niveau de ces dépenses suffit à plonger cent millions d'entre elles dans une situation d'extrême pauvreté où elles n'ont tout au plus que 1,90 dollar par jour pour survivre, rapporte le document.

Pour Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, cette situation est « totalement inacceptable » et ce d'autant plus qu'une solution existe. « La Couverture sanitaire universelle (CSU) permet à chacun d'obtenir les services de santé dont il a besoin, quand et là où il en a besoin sans avoir à supporter d'importantes difficultés financières », a souligné le chef de l'OMS. Le président du Groupe de la BM, Jim Yong Kim, met quant à lui l'accent sur l'urgence de renforcer les efforts pour la CSU en vue d'améliorer la santé dans le monde et de mettre fin à la pauvreté.

Les investissements en faveur de la

santé, et plus généralement de la population, sont indispensables pour renforcer le capital humain et permettre une croissance économique durable et inclusive, estime le patron de la BM. « Mais le système est cassé », a-t-il déclaré. Et de soutenir que la mobilisation des ressources pour la santé et pour le capital humain doit être modifiée de manière fondamentale, surtout au niveau des pays. « Nous intervenons sur de nombreux fronts pour aider les pays à consacrer aux gens davantage de ressources de manière plus efficace et à progresser plus rapidement vers la couverture sanitaire universelle », a-t-il fait savoir.

Des signes encourageants sont néanmoins perceptibles, estiment l'OMS et la BM. Leur rapport montre que le nombre de personnes ayant accès à certains services de santé essentiels comme la vaccination et la planification familiale, ainsi qu'au traitement antirétroviral contre le VIH et aux moustiquaires imprégnées d'insecticide pour prévenir le paludisme, a augmenté depuis le début du siècle. Par ailleurs, les familles sont également moins nombreuses aujourd'hui à être plongées dans la pauvreté. Mais pour les deux organisations internationales, ces progrès restent cependant très inégaux entre pays et également à l'intérieur d'un même pays. L'accès aux services de santé essentiels demeure un problème même dans les régions plus favorisées comme l'Asie orientale, l'Amérique latine et l'Europe.

J.L.M.

## INTÉGRATION RÉGIONALE

## La CEEAC mise sur l'agriculture et l'élevage

Des experts de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ont entamé, le 13 décembre à Libreville, au Gabon, une réunion préparatoire du Conseil extraordinaire des ministres en charge de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche.

La CEEAC veut faire de l'agriculture et de l'élevage un levier de l'intégration régionale en Afrique centrale. Pour ce faire, des experts de la région examineront le Programme pour le développement de l'agriculture en Afrique ainsi que le Programme régional d'investissement pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique

centrale. L'examen de ces programmes sera suivi de propositions visant à mobiliser les fonds nécessaires à leur mise en œuvre. L'organisation sous-régionale « s'engage à ne ménager aucun effort pour accompagner les Etats membres à promouvoir le développement du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique pour en assurer une augmentation de la production et de la productivité. Elle (la CEEAC) permettra de renforcer le processus de la transformation et d'améliorer les circuits de commercialisation en faveur de la relance de la croissance et de la transformation structurelle des économies », a indiqué Thérèse Chantal Mfoula, secrétaire générale

adjointe de la CEEAC.

Aussi, pour atteindre ces objectifs, Thérèse Chantal Mfoula a recommandé aux experts d'explorer toutes les initiatives pouvant faciliter la sécurité et l'autosuffisance alimentaire dans la région.

La zone CEEAC cumule plus de 19% de la superficie des forêts tropicales dans le monde, 261 millions d'hectares de terres arables et irrigables, une pluviométrie abondante qui dure neuf mois sur douze et d'importantes ressources en eau souterraine. Malgré ces atouts, plusieurs pays de la région dépendent de l'importation massive des denrées alimentaires.

Josiane Mambou Loukoulou

## RECHERCHE AGRICOLE

## La Fondation Bill &amp; Melinda Gates consacrerait 315 millions de dollars d'ici 2020

L'organisation américaine allouera une enveloppe de trois cent quinze millions de dollars au profit de la recherche agricole dans les pays d'Afrique et d'Asie de l'est, fragilisés par les effets du changement climatique.

Les fonds seront investis entre 2018 et 2020 pour aider à rechercher et sélectionner des semences de riz, de maïs ou de haricots résistantes aux sécheresses, à la chaleur ou aux ravageurs, indique un communiqué de la Fondation publié à Paris, à l'occasion du One Planet Summit. Cette aide sera consacrée au développement d'actions allant dans le sens de l'amélioration, de la protection et de la gestion des cultures. Concrètement, il s'agira de soutenir l'adoption d'outils et de technologies permettant aux agri-

culteurs les plus pauvres d'adapter leurs activités à la hausse des températures, aux phénomènes climatiques extrêmes (sécheresse et inondation) et à la baisse de la fertilité des sols.

« Ce sont les pays riches qui ont émis ces gaz à effet de serre au cours du dernier siècle. Les agriculteurs défavorisés n'y sont pour rien et en subissent les conséquences. Il faut leur donner de meilleures graines, des graines plus productives qui peuvent résister à la chaleur et à la sécheresse », a confié Bill Gates, le 13 décembre, en marge du sommet sur le climat à Paris, à la station de radio française RTL.

Parallèlement à cet appui financier, la Fondation Bill & Melinda Gates a également annoncé le lancement de la « One

Planet Fellowship », en partenariat avec l'Agropolis Fondation et la Fondation BNP Paribas. Ce programme, d'une durée de cinq ans, doté d'un budget de quinze millions d'euros, permettra de soutenir six cents jeunes chercheurs africains et européens actifs dans la recherche de solutions d'adaptation des agriculteurs africains au changement climatique.

D'après les estimations de la Banque africaine de développement, les principaux produits africains, notamment le café, le cacao pourraient connaître, d'ici à 2050, une baisse de l'ordre de 8 à 22% de leurs rendements du fait des conséquences du changement climatique. L'agriculture contribue globalement pour environ 25% des émissions de gaz à effet de serre.

J.L.M.

**ASSURANCES GENERALES DU CONGO**  
Société Anonyme au Capital de 2.000.050.000  
Entreprise Régie par le code des Assurances (CIMA)  
Brazzaville, le 07 décembre 2017

**AGCSA**

**NOTE DE PRESENTATION**

Dans le cadre de la recherche des victimes de sinistres, tel que recommandée par la CIMA, nous sollicitons l'émission d'un communiqué au public sur la chaîne VOX TV pour un mois aux conditions suivantes :

**Texte du communiqué :**

« LES ASSURANCES GENERALES DU CONGO PRIENT TOUTE PERSONNE VICTIME D'ACCIDENT AVEC LEURS CLIENTS ENTRE 2010 ET 2015, DE BIEN VOULOIR SE PRESENTER A LEUR SIEGE SIS AVENUE SERGENT MALAMINE CENTRE VILLE »

Coût de la diffusion d'une journée : 10 000FCA

Durée de la diffusion : 30 jours

Coût total : 10 000 x 30 = 300 000FCA.

Le Département Sinistres et Contentieux

Gaëlle KANGA

Accord DGA

MEMBRE DU RESEAU GLOBUS

Brazzaville Direction Générale Tel: 06 918 93 00  
Nkavi Tel: 06 657 73 03  
Pointe-Noire Tel: 00242-05-553-10-55  
Tel: 06 666 44 42 BP: 1110  
Quatre: 04 485 57 88  
E-mail: agc@yahoo.fr  
Quatre: 05 526 68 08  
RCCM 01-B6782  
NUI: 200511000188150  
BP: 796 E-mail: agcpr@gs.celtelplus.com  
OYO: Tel: 06-962-77-63

**Wildlife Conservation Society**  
**Programme Congo**  
**(WCS-Congo)**

**WCS**

B.P. 14537  
Brazzaville, République du Congo  
Téléphone : 242 05 747 21 21  
Email : [wsccongobrazza@wcs.org](mailto:wsccongobrazza@wcs.org)

International Programs  
2300 Southern Blvd  
Bronx, NY 10460  
Tel : 718-220-1387

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Poste : Superviseur d'entrepôt  
Nombre de poste : 01  
Basé : à Brazzaville  
Superviseur : Directeur Logistique

Dans le cadre de ses activités le bureau de Coordination de l'organisme international Wildlife Conservation Society (WCS-Congo), recrute un superviseur d'entrepôt qui travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets pour assurer la gestion du stock.

**Compétences requises :**

- Capacité à installer, utiliser et programmer une radio ;
- Gérer le stock en collaboration avec le référent hiérarchique, être responsable de l'entrepôt et de son contenu.
- Effectuer la vérification, enregistrement, rangement des marchandises reçues et assurer un large éventail d'articles pour différents projets et départements (Pièces de rechange, outils, équipements, etc.)
- Contrôler régulièrement le niveau des inventaires (comptages physiques), maintenir les inventaires à jour et assurer le suivi des consommations.

**Gestion RH**

- Superviser le personnel travaillant comme aide dans l'entrepôt.
- Après approbation du référent hiérarchique, engage les travailleurs journaliers occasionnels.
- Faire un rapport hebdomadaire des mouvements de marchandises (entrées/sorties) de l'entrepôt.
- Signaler immédiatement au référent hiérarchique tout problème survenant dans le service, notamment dommage, perte, tentative d'effraction ou vol survenu dans l'entrepôt.

**Autres**

- Effectuer divers travaux de maintenance (ex : poser des tablettes).
- S'assurer que l'entrepôt (ou les zones de stockage) soit correctement entretenu (nettoyage).

**Profil requis :**

- Avoir un moins un Brevet d'Etude du 1<sup>er</sup> cycle voir plus
- Avoir une expérience d'au moins 4 ans à un poste similaire serait un atout.

Veillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr Le Directeur de la Logistique - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue Général de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P. : 14537, ou à l'adresse e-mail : [smilandou@wcs.org](mailto:smilandou@wcs.org) au plus tard le 26 Décembre 2017. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test.

**N.B. : Merci de vous rapprocher de la quérête pour les termes de référence**

Fait à Brazzaville, le 12 décembre 2017

**WCS**

## SOMMET DE PARIS SUR LE CLIMAT

## Une économie bleue pour stimuler la croissance bleue

**La ministre congolaise du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, a fustigé, dans une communication faite le 13 décembre, à Paris, la tenue de « One Planet Summit » à Paris, une énième rencontre sur le climat où les organisateurs n'ont pas pris en compte les atouts climatiques de son pays dans l'entité du Bassin du Congo vis-à-vis du reste du monde.**

En préambule de sa conférence de presse, Arlette Soudan-Nonault a tenu à énumérer les principales caractéristiques géographiques de la République du Congo. « *Le Congo est synonyme d'une hydrographie importante avec un fleuve du même nom, second après l'Amazonie pour son débit* » ; « *synonyme des forêts tropicales les plus riches*



Arlette Soudan-Nonault du Congo et Nezha El Ouafi du Royaume du Maroc, deux ministres en charge de l'Environnement, à l'issue de la communication à Paris sur le Fonds bleu pour le Bassin du Congo Crédit photo : Lambert Fabrice Okoko

en biodiversité » ; « *synonyme d'une tourbière qui constitue la plus importante des tropiques et regroupe 30% du dioxyde de carbone des tourbières tropicales.* », a-t-elle indiqué, avant

de déplorer: « *Nous saluons la volonté du président français, Emmanuel Macron. Mais les rendez-vous internationaux sur le climat seraient mieux structurés si quelques aspects*

*de ces caractéristiques étaient pris en compte* ».

En sa double qualité de ministre et de coordinatrice technique de la Commission Climat du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault a fait une communication dans la salle Artic du pavillon 7.2 Hall A du parc d'expositions de la Porte de Versailles, sur le Fonds bleu pour le Bassin du Congo (F2BC) : ses enjeux, son objectif, ses ressources et ses prochaines étapes. Cette communication sur l'instrument financier pour le lever de fonds que représente le Fonds bleu pour le Bassin du Congo s'est déroulée en présence de Nezha El Ouafi, ministre de l'Environnement du Maroc. Pour son intervention, la représentante du royaume chérifien a tenu à exprimer la volonté du Roi Mohamed VI d'accompagner

les trois commissions mises en place en marge de la COP22, à Marrakech.

À ce jour, il est évident, depuis le Mémorandum d'entente d'Oyo, en passant par la réunion technique de Marrakech jusqu'à la conférence extraordinaire des ministres de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale et de la Communauté de l'Afrique de l'est sur l'opérationnalisation de la commission pour le Bassin du Congo, du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, que le cadre de gouvernance existe. « *Les fonds peuvent être désormais levés* », a conclu la ministre congolaise, en s'inspirant sur le modèle technique marocain du Centre de compétences du changement climatique, la plateforme du 4 C Maroc.

**Marie Alfred Ngoma**

## Vanessa Mavila conçoit un projet de « Case traditionnelle à Eboko »

**Parmi les start-ups de la nouvelle génération d'entreprises innovantes décidées à prendre part à la révolution verte et venues le montrer aux décideurs du climat à Paris figure celle de la Congolaise de la diaspora Vanessa Mavila.**

Il est désormais établi que, pour la révolution verte, l'axe essentiel pour l'humanité tout entière est de prendre, chacun à sa manière, sa part d'initiative. Chacun doit entreprendre des choses sans attendre les États qui, eux, COP après COP, montrent leurs limites.

lé « Eco Akwa Eboko village ». « *Ce projet est une des solutions face à la déforestation en associant des activités de conservation et de retour de la biodiversité* », explique Vanessa Mavila.

Près de la rivière de Makoua seront juchées, sur des arbres, des cases construites en bambous. L'intérieur sera tapissé de raphias. Dans un parc seront plantées des essences essentielles dont regorge le Bassin du Congo. Tel est conçu le projet retenu par le jury du concours organisé en 2015 par la Fondation Perspectives d'ave-

## FINANCEMENT DE LA LRA

## Les Etats-Unis sanctionnent deux hommes liés aux rebelles ougandais

**Le gouvernement américain a annoncé, le 13 décembre, de nouvelles sanctions financières ciblées visant Okot Lukwang et Musa Hatari, deux rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur, accusés d'attiser le conflit en Centrafrique, a-t-on appris d'un communiqué.**

Les rebelles sanctionnés sont notamment accusés d'avoir « *facilité le transfert d'ivoire, d'armes et d'argent en soutien à la LRA* », précise le Trésor américain dans son communiqué. John Smith, un haut responsable américain, affirme dans la même source : « *Le Trésor continuera à cibler les groupes armés comme la LRA et les réseaux qui les soutiennent, qui s'appuient sur le braconnage et le trafic mondial d'ivoire pour financer leurs campagnes violentes. Le gouvernement américain ne tolérera pas les actions de ceux qui financent des activités déstabilisatrices en Afrique centrale* ». Ce n'est

pas pour la première fois que le Trésor américain annonce des sanctions financières contre la LRA. Elle l'avait déjà fait en 2016 lorsqu'elle visait exclusivement Joseph Kony et deux de ses fils pour leurs exactions en Centrafrique.

Okot Lukwang et Musa Hatari sont bien connus par les autorités américaines, selon le Trésor. Le premier est un responsable du renseignement et de la logistique au sein de la rébellion de Joseph Kony, une des plus cruelles au monde. Outre le renseignement, il a aussi joué le trafiquant d'ivoire pour fournir le groupe en devises, armes et munitions. Le second est un commerçant de la région de Kafía Kingi, dans le sud du Darfour soudanais, où Joseph Kony pourrait se cacher. Accusé d'avoir également de trafic d'ivoire au profit de la rébellion, il est décrit comme un important fournisseur de munitions, mines, armes et nourriture de la LRA. Avec ces mesures annoncées à leur rencontre, ces

deux hommes ne pourront plus faire d'échanges avec des Américains et leurs éventuels avoirs aux Etats-Unis sont dorénavant gelés. Traqué sans succès depuis des années par des forces étrangères en Afrique centrale, dont les forces spéciales américaines, Joseph Kony sème depuis vingt-cinq ans la mort dans la région. Quant à la LRA, elle avait été créée vers 1988 avec l'objectif de renverser le président ougandais, Yoweri Museveni, pour le remplacer par un régime fondé sur les Dix Commandements. Et pour n'avoir pas réussi à atteindre ce but, la LRA s'est forgée une effroyable réputation à force d'enlèvements d'enfants et de mutilations de civils à grande échelle. Et depuis que son prophète autoproclamé a été chassé du nord de l'Ouganda, en 2006, la LRA a poursuivi ses exactions en République démocratique du Congo, en Centrafrique, au Soudan et au Soudan du Sud.

**Nestor N'Gampoula**

## MÉDICAMENTS CONTREFAITS

## L'OMS invite à la vigilance

**Le système de veille et de suivi de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) des produits médicaux de qualité inférieure, contrefaits a, dans un communiqué de presse, signalé la circulation de la Pénicilline V falsifiée au Cameroun.**

L'Organisation demande une vigilance dans les formations sanitaires publiques et privées, les pharmacies ainsi que dans divers autres points de stockage et de distribution des médicaments. Elle précise, en effet, qu'en cas de découverte de la Pénicilline V falsifiée, les usagers doivent saisir

les services de la direction générale du médicament, la pharmacie et les laboratoires ainsi que le bureau de l'OMS au Congo. Un contrôle rapide des points de vente de médicaments de la rue doit être réalisé, parce que la population s'approvisionne en antibiotiques dans la rue, insiste l'OMS. Le produit falsifié a été découvert en septembre dernier, par une organisation non gouvernementale. Il est vendu dans les marchés, dans la région du sud-ouest du Cameroun. La pénicilline contient 50 g de paracétamol d'après les résultats de l'analyse au laboratoire. La quantité du paracé-

tamol est suffisante pour diminuer la fièvre une fois que les instructions indiquées sur l'étiquette sont respectées. Ces résultats peuvent tromper le patient et le professionnel de santé pour le traitement contre les infections. La pénicilline V est un antibiotique utilisé chez l'enfant et l'adulte pour certaines infections bactériennes comme l'angine et les infections cutanées. « *La population doit toujours demander conseil à un professionnel qualifié avant de prendre un antibiotique* », rappelle l'OMS.

**Lydie Gisèle Oko**



Modèle 2 de case Eco Akwa Eboko village

Pour Vanessa Mavila, âgée de 30 ans, résidant à Château Thierry en France, le choix s'est porté, en collaboration avec l'entreprise GENN Congo BTP, sur un projet écotouristique à réaliser aux portes de l'Equateur, en République du Congo.

Au village Eboko, petite bourgade située sur la route de Makoua-Ouessou, près de Boya, la Congolaise a prévu de contribuer à la promotion de l'écotourisme avec un projet intuitif

nir de Denis Christel Sassou N'Guesso.

Eboko, au demeurant, est un village pilote dans la région. Au temps de la colonisation, il représentait les terres d'Abowa, de Boya et d'Ozala. « *C'est ici, en mémoire de mes grands-parents, que je compte apporter ma petite contribution à l'écosystème de la faune et la flore de la forêt du Nord du Congo* », consent Vanessa Mavila.

**M.A.N.**

## AGRO-INDUSTRIE

## Le plan national de développement du palmier à huile en examen

Les experts venus du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche ainsi que des organismes partenaires ont deux jours, du 14 au 15 décembre, pour examiner puis valider le document technique appelé Plan d'actions national TFA2020 pour le développement d'un palmier à huile durable en République du Congo.

L'atelier, le deuxième du genre, fait suite au premier tenu récemment, qui a permis aux professionnels agricoles de définir les principes nationaux visant le développement, de manière durable, du palmier à huile au Congo. Il s'inscrit dans la logique d'opérationnalisation des principes nationaux afin d'identifier les actions à mener à court, moyen et long terme au plan national, pour promouvoir une filière d'huile de palme responsable et durable.

« Au cours de cet atelier,



Le directeur général de l'agriculture (au milieu) coordonnant les travaux (Photo Adiac)

nous allons définir un plan d'actions que nous allons mener conformément aux principes dûment définis. Nous avons mis en place une plateforme qui s'occupera du suivi de toutes ces actions. Celle-ci est composée des acteurs de la société civile, des producteurs, dans le cadre du partenariat public-privé », a précisé le coordonnateur des travaux, le directeur général de l'agriculture, Simon Dieudonné Savou.

Au cours des assises qui se dérouleront en plénière, le travail des experts consistera à effectuer la revue des dix principes définis et validés lors du dernier atelier ; d'examiner et de valider ledit plan d'actions, en tenant compte des indicateurs, de la zone d'intervention, des acteurs, des résultats attendus ainsi que des défis à relever. Le premier principe, parmi

les dix arrêtés, stipule que la filière huile de palme doit respecter la législation et la réglementation en vigueur, en République du Congo. Les actions à mener consisteront, entre autres, à mettre sur pied une commission de contrôle et de suivi du respect de la législation en vigueur ; élaborer les textes réglementaires complémentaires dans la mise en œuvre du principe.

Le deuxième principe, quant à lui, indique que le développement de la filière huile de palme respecte le cadre juridique sur le foncier en vigueur dans le pays. Le travail à réaliser consistera à promouvoir le respect des droits fonciers des communautés locales et de la population autochtone.

Une fois validé, ce plan d'actions privilégiera, conformément aux principes de gestion de l'environnement, le développement des activités de production d'huile de palme de grande portée en zone de

savane.

« Depuis toujours, l'agriculture est accusée de favoriser la détérioration de l'environnement dans le cadre des changements climatiques du fait que le palmier à huile se cultive toujours en forêt. Nous nous engageons à faire la promotion du palmier à huile en zone de savane », a renchéri le directeur général de l'agriculture. Ainsi, pour mettre en œuvre cette politique, Simon Dieudonné Savou a signifié que le gouvernement a mis en place, en partenariat avec la société ENI Congo, un projet intitulé Alimentation et Diésel, pour promouvoir l'agriculture en zone de savane. Pour ce faire, il a déjà acquis plus de quarante mille hectares à Mbé, dans le département du Pool, et plus de soixante-dix hectares à Kibangou, dans le Niari, pour la production de l'huile de palme et du biocarburant.

**Firmin Oyé**

## DISTINCTION

## Des étudiants primés pour leur éloquence à défendre les droits humains

Sarah Miriam Tsana et Norlland Nkoli Okouo, tous deux en année de licence en droit privé, ont remporté le premier prix du concours de plaidoirie organisé le 13 décembre, à Brazzaville, à l'Institut français du Congo.

Le concours de plaidoirie « droit vers l'éloquence » s'inscrit dans le cadre de la semaine des droits de l'homme initiée par la représentation de l'Union européenne au Congo. L'activité, qui est à sa troisième édition, vise à promouvoir la culture de droits de l'homme. Les éminents membres du jury qu'a présidé le bâtonnier du barreau de Brazzaville, Me André-François Quenum, étaient donc appelés à départager quatre groupes de deux étudiants de l'Université Marien-Ngouabi et de l'Université libre du Congo, en présence

d'un public surchauffé.

Ces jeunes juristes devraient être capables, dans un laps de temps (en dix minutes) de convaincre l'auditoire sur les différents sujets de droits de l'homme, avec clarté et éloquence, tout en faisant recours aux textes législatifs, à la jurisprudence et aux cas pertinents.

« La lutte contre la torture s'arrête-t-elle où commence la lutte contre le terrorisme ? », c'est l'une des problématiques majeures soulevées lors de cet exercice. L'équipe gagnante est parvenue à convaincre l'auditoire sur la nécessité d'éliminer la torture sous toutes ses formes, s'appuyant sur la Constitution congolaise du 25 octobre 2015, la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants.

Depuis l'attentat du 11 septembre 2001, des Etats ont employé la torture sous prétexte de « guerre contre le terrorisme », la défense du territoire et la protection des civils. Aucun être humain ne doit être soumis à la violence physique ou morale, ont argumenté les exposants, avant d'inviter l'Etat congolais, les militants de droits de l'homme, l'Union africaine, l'Union européenne et d'autres organisations à poursuivre la lutte contre cette « barbarie humaine ».

Notons qu'un prix spécial de l'éloquence a été décerné à l'étudiante Laurena Cyndie Mouanza, de l'Université libre du Congo. Les autres concurrents ont reçu, eux-aussi, des cadeaux offerts par l'ambassade de France, notamment des ouvrages juridiques, des ordinateurs (remis aux deux gagnants) et des smartphones.

L'évènement s'est déroulé en présence de plusieurs personnalités du monde du droit, des diplomates à l'instar des ambassadeurs de Centrafrique, de l'Union européenne et de France. C'est une initiative à saluer et à encourager, a estimé le directeur de cabinet du ministre de la Justice, Michel Mvouo, car elle permettra de susciter la vocation et de créer une nouvelle génération de juristes et d'avocats défenseurs de droits de l'homme en République du Congo.

**Fiacre Kombo**

## RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## La communauté nationale rend hommage à Grégoire Bani

Nommé en octobre dernier à la direction du Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale (Prasac), le Dr Grégoire Bani a reçu, le 14 décembre à Brazzaville, l'hommage solennel de la communauté scientifique nationale.

La cérémonie a été organisée à l'Institut national de recherche agronomique (Ira), en présence du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, qui a remis au Dr Grégoire Bani un présent, constitué de stylos en guise d'exhortation au travail. Directeur général de l'Ira jusque-là, Grégoire Bani est appelé à mettre désormais sa riche expérience au service de la sous-région, le Prasac étant une institution spécialisée de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Prenant la parole à cette occasion, le directeur de cabinet du ministre en charge de la Recherche, Jean Claude Boukono, a rappelé que le Dr Grégoire Bani a été nommé par la conférence des chefs d'Etat de la Cémac. Cette nomination est une fierté pour la communauté scientifique nationale, a-t-il indiqué, soulignant l'abnégation de ce dernier au travail, ainsi que son esprit patriotique.

« Isolé et cloîtré dans les laboratoires à longueur de journée à chercher des solutions d'expert à de multiples problèmes de la nation, cette fois-ci, vous devez mettre votre savoir à la disposition de la communauté régionale. Nous vous en savons capable et prions le Tout-Puissant, afin que tous nos vœux de totale réussite vous accompagnent. Que ces nouvelles fonctions soient pour vous une source de satisfaction et d'épanouissement personnel », a déclaré Jean

Claude Boukono.

Né le 14 mars 1955 à Kébara, dans le département des Plateaux, le nouveau directeur du Prasac a fait ses études à l'Institut de développement rural, devenu Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie de l'université Marien-Ngouabi où il a obtenu un diplôme d'ingénieur de développement rural. Il a ensuite arraché un doctorat à l'université de Rennes I, en France.

Grégoire Bani a dirigé le groupe de recherche sur le manioc et conduit des travaux sur les insectes ravageurs de cette culture, aliment de base en République du Congo. Ses efforts lui ont valu certaines distinctions honorifiques, notamment celles d'officier dans l'ordre du mérite congolais et de la médaille d'or dans l'ordre de la médaille d'honneur de la recherche scientifique et technologique.

Ayant rompu son contrat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Grégoire Bani s'est consacré à la recherche agronomique dans les structures nationales jusqu'à ce qu'il soit nommé directeur de l'Ira. Pour lui, sa promotion à la tête du Prasac est le résultat d'un gros sacrifice, notamment ses trente-sept ans d'exercice de métier de recherche.

« Cette cérémonie est pleine de signification. C'est un moment inoubliable, d'exaltation, d'exultation, d'exhortation, d'exorcisation. Je suis convaincu que cet évènement marquera positivement l'esprit des chercheurs et aura un impact sur leur façon de faire », a indiqué le Dr Grégoire Bani.

Le Prasac a, entre autres missions, de renforcer les capacités institutionnelles et scientifiques des systèmes nationaux de recherche agricole en favorisant le partage des savoirs, la promotion et le pilotage de la recherche pour les objectifs de développement.

**Christian Brice Elion**



L'ambassadeur de France remettant des prix aux heureux gagnants

## BUDGET SANTÉ EXERCICE 2016

## Plusieurs dysfonctionnements dans l'exécution

La coalition congolaise « Publiez ce que vous payez » en République du Congo a rendu public son quatrième rapport sur le suivi budgétaire du ministère de la Santé et de la population exercice 2016, le 13 décembre, à Pointe-Noire, au cours d'une conférence de presse animée par son coordonnateur, Brice Makosso, assisté de Charlotte Boyer et Rita Mabyalhat. Ce rapport révèle des manquements qui interpellent les pouvoirs publics à briser le cercle de l'impunité.

Les résultats de la 4e étude de terrain menée sur cinquante et un projets d'investissement (construction, équipement) prévus au budget de la santé en 2016 révèlent qu'aucun progrès n'a été enregistré. Nonobstant les chiffres de 2015 (27%) où la coalition avait évalué des projets pour lesquels les fonds avaient réellement été décaissés, pour les autres études, les évaluations ont été faites sur les budgets prévisionnels.

Dans le suivi desdits projets répartis dans dix départements, les quarante-quatre observateurs ont été confrontés à plusieurs problèmes dont l'accès aux documents de base (lois de finance et budget). Plusieurs dysfonctionnements ont été soulignés, à savoir le manque de suivi par l'administration, l'inadéquation des projets avec les besoins, l'accès à l'information, un manque flagrant d'équipement doublé d'un véritable problème de maintenance du matériel existant et de capacités pour les utiliser. « À Ouesso dans la Sangha, par exemple, faute de suivi, le bâtiment du centre de santé intégré (CSI) achevé de Mondzongo a été finalisé et occupé par la mairie car les travaux de réhabilitation de cette structure sont interrompus, privant ainsi la population



Brice Makosso entouré de Charlotte Boyer et Rita Mabyalhat «Adiac»

de ce quartier de leur CSI de proximité », stipule le rapport. Par ailleurs, à l'hôpital Mère et enfant Blanche-Gomez de Brazzaville, les travaux entrepris par le premier entrepreneur ont été interrompus et détruits pour mauvaise qualité et un deuxième entrepreneur a été engagé pour terminer le projet. Le document précise, cependant, plusieurs zones d'ombre sur le décaissement ou non des fonds au Trésor public pour les projets arrêtés et non exécutés ce, malgré la volonté des équipes de suivi dans le souci d'édifier le public. Bref, sur cinquante et un projets d'investissement prévus au budget de la santé en 2016, pour une valeur de cinquante milliards de FCFA, seulement 12% sont achevés, 6% de projets achevés non fonctionnels, 18% de projets arrêtés, 45% de projets non démarrés, 20% de projets pour lesquels aucune information n'est disponible.

## Recommandations

Poursuivant son objectif d'améliorer l'efficacité des dépenses du ministère de la Santé et de la population, «Publiez-ce que payez» recommande au ministère de rendre publics sur un site Internet de sa page Face book ou dans la presse, ses budgets annuels, les rapports semestriels d'exécution du budget, les réformes en cours au sein du ministère, les résultats d'éventuelles enquêtes internes et les sanctions prises, comme l'exige le code de la transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques. Il est également recommandé d'informer les directeurs départementaux des activités de la tutelle dans leur circonscription et effectuer un suivi de terrain des investissements afin d'améliorer l'efficacité de l'action du ministère. Par ailleurs, le ministère doit améliorer sa communication concernant la gestion des scandales impliquant des agents publics. Il est appelé aussi à

prendre les mesures nécessaires pour que les projets achevés fonctionnels identifiés dans cette étude deviennent opérationnels et que ceux qui sont arrêtés soient menés à terme.

Il est aussi nécessaire de demander un audit de tous les projets arrêtés et non démarrés, identifiés dans les rapports avec la société civile, de s'assurer que les directions des infrastructures, des équipements et de la maintenance veillent à l'entretien et à la maintenance des appareils médicaux. Tous les hôpitaux généraux doivent être dotés d'un scanner, des réactifs nécessaires et d'agents qualifiés pour leur fonctionnement et leur maintenance. Un programme de formation des techniciens pour l'utilisation des appareils médicaux de base doit être mis en place.

Cependant, le ministère des Finances est tenu de garantir la divulgation et l'accès effectif du public aux informations budgétaires, d'accélérer le processus de prise des textes d'application forts du code de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques, de maintenir les dépenses sociales quelle que soit la situation des finances publiques, d'allouer davantage de moyens aux équipes de suivi des projets et d'accélérer la transition vers l'organisation des budgets par programme ainsi que le transfert du pouvoir d'ordonnement vers les ministères sectoriels, et d'en rendre compte annuellement au Parlement et au public. La coalition a apprécié positivement l'audit du CHU et souhaite que les recommandations qui en découlent soient mises en œuvre et des sanctions administratives et judiciaires infligées aux auteurs des faits.

Charlem Léa Legnoki

## FÊTE DE NOËL

## Pas d'engouement dans les marchés

A deux semaines de l'heureux événement heureux, les Ponténégrins ne se bousculent pas encore dans les grands commerces de la place.



Des jouets pour enfants / Crédit photo Adiac

Il y a quelques années, l'arrivée des fêtes de Noël et de fin d'année se sentait partout à travers la ville, les marchés étaient bruyants, les jeux de lumière et guirlandes illuminaient les espaces publics. Cependant, cette atmosphère semble disparaître. Dans certains marchés, les tenanciers de boutiques et les vendeurs de jouets se plaignent, écoulant difficilement leurs marchandises. Au Fond Tié-Tié, par exemple, l'un des plus grands marchés de la ville, les vendeurs ne cachent pas leur déception. « Nous sommes à quelques jours de la fête de Noël et de fin d'année, mais

les ventes ne s'accroissent pas, les clients ne viennent pas et j'ai peur de faire une fausse affaire cette année », a déploré un vendeur.

Interrogés sur cette question, les clients ont, quant à eux, évoqué les problèmes financiers.

Ils disent aujourd'hui faire beaucoup plus attention à leur budget. Dans cet esprit, ils ont décidé de faire leurs achats de Noël avec un œil rivé sur les jouets et l'autre sur le portefeuille.

En effet, l'ambiance qui a toujours existé à la veille de la fête de Noël ne fait plus partie de l'habitude des Ponténégrins. La situation économique que traverse le pays ne permet pas à beaucoup de personnes de bien passer les fêtes. « Cette année, il n'y aura pas de cadeaux.

Il faut de nouveaux habits pour mes deux garçons et mes trois filles qui voudront sûrement se faire belles dans les salons de coiffure. Et les dépenses pour une seule tête se chiffrent à plus de 4000 F CFA, sans compter les cadeaux et le repas », a dit une femme interrogée à ce sujet.

Notons que pour les enfants, l'envie de Noël est plus forte que tout. À deux semaines de cette fête, ils sont déjà nombreux à réclamer à leurs parents des jouets de marque.

Hugues Prosper Mabonzo

## MUSIQUE

## Arlay Jordan sort son premier single « DK »

La chanson à dominance rumba est sur le marché du disque depuis le 1er décembre, à Pointe-Noire, et prépare la sortie prochaine de l'opus de l'artiste musicien.



Arlay Jordan crédit photo «DR»

Adeptes des rythmes rumba, RNB et Afro pop, Arlay Jordan, de son vrai nom Mitsouma Nice Arlay Jordan, a fait ses débuts en musique dès l'âge

de 9 ans quand il intègre une chorale avant de créer, quelques années plus tard, son premier groupe « l'Echo des Marquis » en 2005. Deux ans plus tard, il se révèle en participant à l'émission

télévisée «Young Stars» et devient par la suite, grâce à son talent, le chanteur principal.

Talentueux, travailleur et appliqué, il est apprécié dans tous les milieux où il évolue. Cela n'échappe pas aux responsables de la chorale de l'Église évangélique du Congo, paroisse de Mbota, qui le nomment directeur technique de ladite chorale. En 2008, il enregistre sa première chanson avec le musicien Lionel Kombo 2 Bayonne. Quatre ans plus tard, lors du concours interécoles, il glane le premier prix dans la catégorie chant.

Après une expérience acquise auprès des aînés, Arlay Jordan décide, en 2014, de se lancer dans la carrière solo. Un défi osé mais réfléchi qui porte déjà ses fruits avec la sortie de «DK», son premier single. Arlay Jordan qui lorgne vers une grande carrière musicale est actuellement en tournée média.

Hervé Brice Mampouya

## LYCÉE DE VINDOULOU

## Les travaux vont bientôt démarrer

L'annonce a été faite le 13 novembre par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire et secondaire chargé de l'alphabétisation, à l'occasion d'une visite de travail qui l'a conduit respectivement dans les installations de la société Taman industries Limited située au Kouilou et sur le site qui abritera le lycée.

Le ministre a commencé sa visite dans les installations de la société Taman industries Limited pour constater la fabrication, par cette société, de cinquante mille tables-bancs commandées par le gouvernement en vue de renforcer les écoles publiques des départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Après cette société, il s'est rendu sur le site qui abritera le lycée de Vindoulou, dans le quatrième arrondissement Loandjili. Édifiant la presse sur quelques problèmes de ce site, Anatole Collinet Makosso a expliqué que cette visite n'est pas la première pour un membre du gouvernement, la toute dernière était celle qu'il a effectuée avec le ministre chargé des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala. « Il n'y a plus de litiges sur ce site,

les occupants anarchiques de ces lieux ont été préalablement avisés à plusieurs reprises. Ainsi, le débat sur la propriété de ce site avait déjà été clos. Ce site est du domaine de l'État, les travaux de construction du lycée de Vindoulou doivent démarrer bientôt. Le Premier ministre, chef du gouvernement, l'avait annoncé lors de la présentation de sa politique devant l'Assemblée nationale, conformément à la Constitution. Ce dernier se rendra sous peu sur ce site en vue de la pose de la première pierre de construction de ce lycée pour permettre aux entrepreneurs d'exécuter rapidement les travaux », a signifié le ministre.

Anatole Collinet Makosso a aussi mis en garde quelques familles récalcitrantes qui continuent de vivre illégalement sur ce site, en usant de quelques artifices dilatoires en vue de rendre responsable l'État congolais d'une occupation anarchique ou d'une violation de leurs droits. L'orateur a aussi déploré le comportement blâmable du président du tribunal administratif de Pointe-Noire. « Une dizaine de familles ne veulent pas quitter le site et se sont rendues chez



Le ministre visitant le site du lycée de Vindoulou (Pointe-Noire)

le président du tribunal administratif de Pointe-Noire qui n'est pas compétent en la matière. J'ai beaucoup d'estime et de respect pour les magistrats. Ce problème n'est pas de sa compétence mais de celui du juge de fond. Au lieu de faire comprendre le faux à la population, habitants de ce

site, le président du tribunal administratif de Pointe-Noire aurait, semble-t-il, pris une ordonnance de référer de maintien de ces derniers sur les lieux occasionnant ces récalcitrants de continuer d'occuper illégalement ces lieux », a regretté le ministre.

Séverin Ibara



## Célébrez le réveillon à ELBO SUITES

- BUFFET / PERSONNE HORS BOISSON  
**100 000F**

- ENFANT JUSQU'À 12 ANS / PERSONNE BOISSON INCLUSE  
**50.000F**

31

DECEMBRE

ELBO SUITES :

Venez vivre une expérience unique dans un cadre raffiné

Réservations au

# 06 457 68 68

www.elbosuites.com | @elbosuites f / i / t

6, Rue Faidherbe au bord du Fleuve Congo, Centre Ville, Brazzaville





## L'INCROYABLE Noël



TOUTES LES CHAINES  
OFFERTES PENDANT

# 14 JOURS\*

POUR TOUT REABONNEMENT  
JUSQU'AU 31 DECEMBRE

REABONNEZ-VOUS PAR






LES BOUQUETS  
CANAL+

MOTS FLÉCHÉS N°157

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ARTISAN DU PORC		RASSEMBLES		VOILÀ LE PROBLÈME!		DÉBROUSAILLE		FILET DE PÊCHE		CHAÎNE CULTURELLE		VENTILÉ
TERRAINS BOISÉS		RÉCEMMENT SORTIE		PIILIER MIS AU COIN		IRLANDE GAÉLIQUE		ÉPOUSE DE ZEUS		ÔTERA		
								ARGILE POUR DES POTERIES				
AMAIGRISANTE												
ANCIEN AS DU VOLANT												
						CRITIQUER						
						PETITS FRUITS DE LA FORÊT						
SYMBOLE DU CUIVRE				ÉBAHI								QUI A UN PARFUM DE PASTIS
ON LA DIT TÊTUE				FAUSSES								
						FROMAGE À PÂTE MOLLE		TOMBA EN FLOCONS		IMPÔT INDIRECT		
										MONUMENT FUNÉRAIRE		BÊTE OU HOMME BÊTE
MOTEURS À ROUE										ÉCOLE D'ADMINISTRATION		
CONDUIT EN ROCHES												
								NEZ FAMILIER				
								HAUTS DE COSTUME				
PRÉNOM FÉMININ				INACTIVE						RÉSINE FÉTIDE VENANT DE LA FÉRULE GRÉÉE		
				COMMENCE À CASSER LA COQUILLE								
								EUT FROID				ÉDENTÉS D'AMÉRIQUE TROPICALE
								CONDUIT D'ÉVACUATION				SIGLE DE RÉPUBLIQUE
(QU'IL) MARQUAIT UN ÉVÈNEMENT		DÉMONSTRATIF				ABANDONNER SON POSTE						
		GREFFAI										
										MOT DE PROPRIÉTAIRE		ANCIENNE VILLE DES ELÉATES
										RÉCIPENT DE LABO		
POSSESSIF												
INTERRUPTION DE TRAVAIL						MONCEAU		COUPE LE SOMMET				PETITE PARCELLE
								BASSIN D'UNE ÉCLUSE				
										DE LA JOIE AU STADE		
						FAIT COMME L'ARAIGNÉE				LAC DE MONTAGNE		
						ÉTÉ APTE						
POINTUS				ENROBA L'ESCALOPE AVANT LA CUISSON				TIRER UN BÂTEAU AU PORT				
								DEVANT CE QUI EST À LUI		ÉGRILLARDE		

SUDOKU N°157

> FACILE

	4	5	8	3				2	6
	1	6	2						8
		3							5
	9				8			1	4
1		4	7		5	8			9
3	2		4					6	
6							4		
8					2	7	5		
4	5			8	7	6	9		

> MOYEN

	3		6	4					5
		9	2			6			8
			3			1	7		
	9				8	4			2
	7							1	
2		1	5						8
	2	6				3			
5		4				7	2		
9			1	2					4

> DIFFICILE

7		8	6		3	1			
	3	5							
		6	5		1		4	8	
	8	1				9		3	
4		3				8	2		
3	7		4		2	5			
						7	3		
		4	8		7	2			6

MOTS CROISÉS N°157

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**> HORIZONTALEMENT** 1. Déclencher le bouleversement. - 2. Un ancien dirigeant italien. Petit familier. - 3. Grande pondreuse. Cela fait surface. - 4. Parler des Highlands. Ultime levée. - 5. Espace habitable. - 6. Économiste français. Travaille avec peine. - 7. Il est souvent plus que royal au jeu... Lentilles. Démonstratif. - 8. Article. Étoiles parfois filantes. - 9. Erbium. Agit. - 10. Point fous. Sur lequel on peut compter.

**> VERTICALEMENT** A. Comme des activités où l'on se fait des idées. - B. Ce n'est pas demain la veille. Elle passe par monts et par Val. - C. Parfumés comme des apéritifs. - D. Petit levier de commande d'une machine. Envie de boxer. - E. Sifflée. Très usé. - F. Vers latin. De vieilles pies. - G. Découpeure de côte. Appel familial. Une mesure angulaire. - H. Donc déjà vu. Peu agréables en bouche. - I. Mise pour la première fois. - J. Se cabrer. Développement rapide.

MOTS À MOTS N°157

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① P A R T + I D E E = P \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_
- ② A P R E + R U D E = \_ \_ \_ D \_ \_ \_ \_
- ③ L I S E + A R M E = \_ \_ \_ \_ \_ M \_ \_

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°156

R	Q	T	P	P	V
D	E	C	U	E	S
T	H	E	S	A	U
D	E	A	L	E	R
N	U	L	S	A	P
L	U	X	E	E	C
E	S	C	R	U	T
O	S	A	L	E	I
S	E	A	N	T	E
C	C	P	I	N	E
H	E	T	R	E	M
M	A	R	I	E	R
M	I	T	S	E	N
B	A	T	A	V	E
L	E	S	E	S	S

MOTS CROISÉS N°156

M	A	R	G	I	N	A	L	E	S
O	S	I	E	R	M	I	R	O	
S	I	M	O	U	T	E	R		
S	E	E	E	T	A	U	C		
S	N	E	R	E	R	A	I		
U	N	I	S	Z	I	N	E		
R	I	E	R	L	I	C	I	E	R
E	T	A	L	A	G	I	S	T	E

SUDOKU N°156

9	7	3	1	4	2	5	8	6
6	8	4	3	7	5	2	9	1
5	1	2	9	8	6	3	7	4
8	3	1	2	9	7	4	6	5
2	9	5	4	6	1	7	3	8
7	4	6	8	5	3	1	2	9
4	6	7	5	2	9	8	1	3
1	5	9	7	3	8	6	4	2
3	2	8	6	1	4	9	5	7

8	2	9	5	1	3	6	4	7
7	5	1	6	4	8	3	2	9
4	3	6	2	9	7	5	8	1
1	4	3	9	6	5	2	7	8
6	8	7	1	3	2	9	5	4
5	9	2	8	7	4	1	3	6
3	6	8	4	5	1	7	9	2
2	1	5	7	8	9	4	6	3
9	7	4	3	2	6	8	1	5

2	8	7	9	5	6	4	1	3
4	9	5	2	1	3	8	6	7
3	1	6	4	7	8	2	5	9
7	6	8	1	9	4	3	2	5
9	3	2	8	6	5	7	4	1
1	5	4	7	3	2	9	8	6
6	2	9	3	8	1	5	7	4
8	7	1	5	4	9	6	3	2
5	4	3	6	2	7	1	9	8

MOTS À MOTS N°156

1/ FLÂNERIE - 2/ CAFETIER - 3/ DIAMÈTRE.

## SALON CONGO WORKSHOP

## Rendre le championnat congolais plus attractif

Le ministre des Sports et de l'éducation physique a ouvert, le 14 décembre au Centre international des conférences de Kintélé, le salon «Congo foot workshop 2018-2023», fruit d'un nouveau partenariat de cinq ans signé entre la Fédération congolaise de football et la Fondation pour le développement du football en Afrique.

La rencontre se déroule en ateliers pendant deux jours avec pour but de trouver des solutions pour améliorer l'organisation du football au Congo afin que celui-ci devienne plus attractif. « Après l'installation de ces infrastructures sportives et hôtelières de haute facture sur toute l'étendue du territoire, il apparaît nécessaire, en matière de rentabilisation, de viabilisation et d'appropriation sociale, que l'organisation du football au Congo s'améliore et devienne plus attractive pour que les partenaires techniques et financiers, les sponsors et autres mécènes du sport y investissent davantage », a expliqué Hugues Nguélonde à l'ouverture des travaux.

La tenue de ce Congo foot work shop 2018-2023 permet, en effet, de faire asseoir une véritable base de l'économie de football dans le pays, d'échanger sur la gestion stratégique de ses associations sportives, de voir l'importance du marketing et sponsoring dans la gestion du football, d'expliquer les différentes dimensions de la communication, l'importance du travail avec les mé-

dias ainsi que de susciter l'adhésion massive de la population et des partenaires techniques et financiers au développement du football congolais.

Constant Omari, le deuxième vice-président de la Confédération africaine de football (CAF) a, quant à lui, révélé que l'organisation de ces assises participait à la mise en œuvre de l'un des objectifs du président de la CAF, à savoir professionnaliser davantage l'administration du football et développer partout en Afrique une véritable économie de ce sport.

« Le salon Congo football workshop, que vous ouvrez ce jour, est un nouveau partenariat entre la Fondation pour le développement du football en Afrique et la Fécofoot. Il se propose, à travers une dynamique organisationnelle, de mettre ensemble les décideurs politiques, tous les partenaires techniques et financiers, les acteurs du football, la fédération, les médias et les sponsors pour une nouvelle dynamique du football congolais », a souligné le 2e vice-président de la CAF.

Le président de la Fondation pour le développement du sport en Afrique a démontré que cette discipline rapporte beaucoup d'argent. Pour y arriver, il faut des infrastructures, de l'organisation, du matériel et des équipements sportifs. « Pour faire le grand championnat, il faut que tous les clubs soient équipés et ils doivent tous être appuyés sans discrimination », a souligné Christian Lagnidé. Après l'ouverture, les réflexions se

poursuivent en quatre ateliers. L'atelier A consacré à la compétition présente les premiers éléments devant valoriser les compétitions nationales. Il est ressorti de celui-ci que le championnat Ligue démarrera le 27 janvier avec seize clubs. Le vainqueur de la Ligue 1 gagnerait désormais vingt-cinq millions au lieu de dix comme auparavant. Le championnat ligue 2 mettra aux prises trente-deux clubs et le vainqueur toucherait dix millions. Dix millions également pour la coupe nationale.

Dans l'atelier B, l'initiateur du projet montre l'importance des médias et du marketing. Les médias doivent, selon Christian Lagnidé, s'approprier des rencontres des compétitions nationales en vue d'attirer les annonceurs. Dans l'atelier C, les échanges tournent autour de l'économie et finances, notamment les recettes (marketing, droit de diffusion, billetterie), la subvention, l'économie par la création de dix emplois autour de chaque club et stade, soit un total de cent emplois pour les dix stades retenus. L'atelier D, quant à lui, est réservé au supporter et au grand public. « Je prends l'engagement, au nom du président de la Fécofoot, à œuvrer avec la fondation pour le développement du football en Afrique pour une nouvelle dynamique du football congolais », a indiqué Jean Guy Blaise Mayolas, le premier vice-président de la Fécofoot. Les conclusions de ce salon sont attendues ce 15 décembre.

James Golden Eloué

## COUPES AFRICAINES DES CLUBS

## AC Léopards, AS Otoho, Cara et La Mancha savent à quoi s'en tenir

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé, le 13 décembre, les combinaisons des préliminaires de la Ligue des champions et de la Coupe africaine de la Confédération, sans fixer les dates.

L'Athlétic club Léopards de Dolisie, champion du Congo, recevra l'AS Port de Lomé (Togo) en préliminaires de la Ligue des champions. Cette équipe avait, en 2014, éliminé le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) à la Coupe de la Confédération de 2015 à Pointe-Noire. Le Cara a été battu (0-2) à Lomé, avant de concéder un nul de (3-3) à Pointe-Noire. Le vainqueur de cette double confrontation entre les Léopards et l'AS Port affrontera soit Liscr FC du Libéria ou Al Hilal du Soudan au tour prochain.

L'AS Otoho, quant à elle, recevra Mouloudia club d'Alger avant de négocier sa qualification à l'extérieur. C'est la première expérience pour les locaux du stade Marien-Ngouabi car ils découvrent la compétition africaine pour la première fois. Si Otoho passe ce tour, elle affrontera soit le représentant du Mali ou MFM du Nigeria.

En Coupe africaine de la Confédération, le hasard du tirage a voulu que le Cara tombe sur Asante Kotoko du Ghana. Comme AC Léopards et AS Otoho, Cara jouera la manche aller à domicile. En cas de qualification, les Aiglons affronteront au tour prochain Nkana de la Zambie. La Mancha, le quatrième représentant congolais en compétition africaine, affrontera AS Tanda de la Côte d'Ivoire. Le match aller en Côte d'Ivoire et le retour à Pointe-Noire. Si les Ponténégrins l'emportent, ils croiseront, en 16es de finale, Ahly Shandy du Soudan.

J.G.E.

## BRIN D'HISTOIRE

## Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : Jacques Opangault, l'ovni de la politique congolaise

Un jour de 1962, Jacques Opangault présentait sa démission à l'abbé Fulbert Youlou, le président de la République : « Monsieur le président, pour des raisons de convenances personnelles, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien accepter ma démission du ministère des Travaux publics, des transports et du tourisme, que vous aviez bien voulu me confier dans votre gouvernement. Je tiens à vous remercier de la confiance que vous aviez voulu placer en moi, et je vous prie, Monsieur le président, d'agréer, l'assurance de ma haute considération. Jacques Opangault ».

Voilà un personnage qui va éviter les « châtimements de l'oubli », pour reprendre les mots de Michel Foucault, dans un monde où l'amnésie collective est de mise. Ce qui représentait un mouvement profond d'une indispensable mutation est resté sans lendemain. Le papillotement est désormais la règle. La vocation profonde d'un serviteur de l'Etat est de rendre son tablier lorsqu'il a échoué ou quand l'opinion le cloue au pilori. Sa présence aux affaires se réduit simplement à faire sa réputation et de s'arroger une fortune indue, simplement guidé par l'égoïsme triomphant, ambiant. Cette facilité qu'ont les hommes à s'accorder toutes les qualités, même lorsqu'ils en sont dénués, est pittoresque.

Les actes avérés de Jacques Opangault résument, à eux seuls, l'univers de cet homme d'Etat hors norme, dans un monde politique où évoluent des « tricheurs qui ne trichent pas par accident, mais par principe » ; certains, dans la perspective d'un changement dans les institutions de la République, allant jusqu'à simuler l'apoplexie pour inspirer de la pitié au président de la République et sauver ainsi leur peau. Pitoyable

que tout ça ! Comme le dit Nietzsche « la morale est dès maintenant anéantie ». Le Congo a aujourd'hui besoin d'hommes qui se conforment aux valeurs éthiques promues et appliquées par Jacques Opangault, un homme, capable de se mettre en danger au nom des principes. Mais, que valent-ils aujourd'hui ?

Cette lettre de démission, du 6 décembre 1962, pose à l'évidence la question de l'éthique. L'homme, par sa nature, tend toujours au résultat le plus proche et le plus pressant. En tout état de cause, en cette fin d'année 2017 et, dans une conjoncture aussi débridée, le peuple attend de ceux qui le gouvernent un tel geste de bravoure et d'abnégation. Comme le disait bien, à ce sujet, Bouetoum- Kiyindou, dans un excellent papier dans « Vision pour Demain », cette démission est un geste d'une élégance morale suréminente qui rappelle, d'ailleurs, la décision retentissante de Jacques Opangault, vice-président du Territoire du Moyen-Congo, d'aligner son salaire sur celui des ministres. Dans un souci d'équité et de justice. Nos politiques sont-ils capables d'une telle empathie ? Rien n'est moins sûr ! Jacques Opangault, par son attitude, ressemble à « un homme qui leur fait l'effet d'une giflé ». Nul n'est pas parfait, c'est vrai, mais Jacques Opangault apparaît bien comme un personnage iconoclaste dans un monde de vénalité écœurante. Jacques Opangault n'a jamais été ni vulgaire ni ostentatoire. En politique, il avait compris, mieux que personne, la notion d'exemplarité. C'était, de ce point de vue, un homme supérieur, en ce qu'un homme supérieur épouse les événements et les circonstances pour les conduire.

Le nom de Jacques Opangault se rattache aux rares phases vertueuses de la politique dans notre pays,

pour souligner, par contraste, ce qui se fait en politique aujourd'hui. Presque tous ses contemporains sont fascinés par son style. Là où d'autres s'incrustent, lui, il sait partir. Il part. Il est tout, sauf un velléitaire. Il agit dans le sens que lui dicte sa conscience. Jacques Opangault peut se réjouir d'avoir laissé dans les annales de la politique, une magnifique fresque de bravoure, de conviction et de responsabilité. Dans le jeu complexe de la politique politicienne actuelle, il aurait toujours choisi la vérité et l'engagement, toutes choses, opposées à la pratique de la culbute et du vice répandue dans ce pays. Ceux qui, par exemple, ont quitté le navire lors de la campagne du référendum constitutionnel, du 25 octobre 2015, ont rejoint, la tempête passée, le terrain de leur « sport favori », l'équilibrisme.

Jacques Opangault réintègre le gouvernement, en qualité de ministre d'Etat, le 20 mai 1963. Quelques mois après, pendant qu'il est en mission, Fulbert Youlou est renversé et incarcéré. A son retour au pays, il tient à se constituer prisonnier aux côtés du président déchu. Solidarité dans l'épreuve qui s'oppose à la veulerie, la roublardise et la poltronnerie de nos jours. L'ascension sociale est désormais, ici, assurée par ce biais.

Après une vie politique bien remplie, Jacques Opangault rentre dans son village. Malgré les sollicitations des pouvoirs successifs, il y est resté, loin de la course aux prébendes et aux sinécures. Comme quoi, il y a une vie après la politique. Nul besoin de s'y incruster. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu